

JUIN 2025
N°59

BULLETIN D'INFORMATION

Châtenois

INFOS



Quoi de neuf ?



L'orgue de Châtenois

P17



Travaux Neuerweg

P6



Plantations

P14



slowUp

P30

Sommaire

ÉDITO

VIE MUNICIPALE

HISTOIRE

ENVIRONNEMENT

JEUNESSE

VIE ASSOCIATIVE

SPORT

PAROLES
DE SENIORS

VIE ÉCONOMIQUE
& TOURISTIQUE

ÉTAT CIVIL

AGENDA

Châtenois INFOS
Juin 2025

Magazine édité par
la Mairie de Châtenois

ÉDITO



Châtenois bouge, Châtenois avance pour le bien-vivre de ses habitants !

Après l'ouverture tant attendue du contournement en octobre 2024, d'autres projets d'envergure se concrétisent actuellement dans notre commune.

Les travaux de construction de la gendarmerie, du pôle médical et du bâtiment de logements associés avancent de jour en jour. Leur livraison est prévue en 2026.

Les travaux d'extension du collège sont bien visibles. Le nouveau bâtiment est venu se coller au collège existant. Quand ce chantier sera achevé, le réaménagement du parvis et du carrefour du collège (à remplacer par un giratoire) sont d'ores et déjà prévus en accord avec la CeA.

Sur le site de l'ancienne gare, les deux immeubles de DOMIAL évoluent eux aussi de jour en jour.

L'extension de la Maison de Retraite du Badbronn devrait démarrer en septembre, à l'issue des fouilles archéologiques complémentaires prévues cet été.

La Maison du Tourisme et du Patrimoine entre dans sa phase finale. Son inauguration est prévue le samedi 4 octobre. Ce fleuron touristique, qui accroîtra l'attractivité de Châtenois, offrira aussi une salle de réunion supplémentaire à nos associations et permettra des animations culturelles au sous-sol et dans le jardin. Son intérêt majeur a été reconnu par la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires, la CeA, la Région, l'Etat via le Président de la République, qui ont tous largement subventionné le projet. Très récemment, nous avons encore réussi à obtenir une subvention de l'Europe de 414 000 €. Le total des subventions pour ce projet s'élève à ce jour à 1,3 millions d'euros. Au final, nous ne serons pas loin de 50 % d'aides financières ! Grand merci également pour votre soutien à travers tous vos dons à la Fondation du Patrimoine ! La souscription est d'ailleurs toujours ouverte pour les intéressés.

Depuis début mai, le Neuerweg est enfin ouvert à la circulation dans les deux sens. Les chicanes évitent que les automobilistes ne prennent trop de vitesse sur cette ligne droite limitée à 30 km/h. Cette réalisation permet de soulager la circulation sur le Vieux Chemin de Sélestat et la Route Romaine. Ce projet a mis longtemps à se concrétiser, en raison des phases administratives longues et laborieuses.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue des Goumiers vont démarrer, avant la réfection de la voirie en 2026. La remise en état des trottoirs très abîmés route de Kintzheim est également prévue.

Directeur de la publication : Luc ADONETH, Maire
Responsable : Christine GILL, adjointe au maire
Rédaction : la municipalité, les agents municipaux, les associations et la commission du bulletin municipal
Crédits photographiques : François BLIARD, ©Kruk & Charrier SàRL d'Architecture, Domial, RAL 1023 Lydie HEINRICH, Ruck & Wind, UMIS 67, Adpc 67, CITIZ, Alain OTT, Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, Archéologie Alsace, Jean-Philippe DUSSOURD, SDEA, Raphaël SCHMITT, Sweet Dreams Photographies – Photographe Alsace, John HOWE, Jonathan HIRSCHLER, Mairie de Châtenois
Maquette & mise en page : aino&studio · Impression : CAR Sélestat

ÉDITO

Les locaux de notre Police municipale vont être restructurés pour améliorer les conditions de travail de nos agents et pour plus de sécurité.

L'extension de la salle de gymnastique de l'ELT va entrer dans sa phase active avec, nous l'espérons, un dépôt du permis de construction pour la fin de cette année.

En 2025, nous continuons de soutenir nos enfants par des aides aux écoles. Ainsi, plus de 50 000 € sont investis à l'école élémentaire KRAFFT pour soutenir les projets pédagogiques et pour des dotations en matériel. Pour les écoles maternelles, c'est entre 12 000 et 15 000 € d'investissement par école pour du soutien aux projets, classes vertes et équipement pédagogique.

Grâce aux solutions trouvées par la commune, tous les enfants peuvent être accueillis au périscolaire de Châtenois.

Un abri pour les adolescents a été installé ce printemps près du Complexe sportif. Ce projet a été coconstruit avec les jeunes et le Service technique de la commune.

Nos associations, vecteur essentiel du lien social, continuent à être soutenues de façon importante dans ce budget 2025, puisque 85 000 € leur sont affectés.

L'écologie intelligente n'est pas oubliée. Plus de 100 000 € sont budgétisés pour continuer le passage de l'éclairage public en lampes LED. Une dernière tranche permettra d'achever l'opération en 2026. Tout le village sera alors équipé de cette technologie beaucoup plus économe en électricité.

Dans le cadre du dispositif Trame Verte et Bleue, 350 arbres fruitiers et ornementaux ont été plantés ces derniers mois par les habitants et la commune.

Une plateforme de lavage des matériels et de récupération des eaux pluviales va être installée aux ateliers municipaux. Les travaux ont déjà débuté. Une réserve d'eau de 100 m³ est prévue et permettra l'arrosage de nos plantations en été.

Une vie culturelle intense vous est proposée toute l'année via le Foyer socio-culturel, la Bibliothèque et de nombreux concerts et animations. L'orgue SILBERMANN de notre église fête cette année ses 260 ans au travers de toute une série de manifestations musicales.

Ce ne sont là que les principaux projets à Châtenois. Divers autres investissements plus modestes sont prévus au budget 2025.

Ce dynamisme ne serait pas possible sans une gestion rigoureuse. Ainsi, les investissements réalisés dans l'isolation des bâtiments et l'équipement en LED ont permis de faire baisser annuellement la facture d'électricité et de chauffage de la commune de 105 000 €, malgré le fonctionnement sur une année pleine du nouveau Complexe sportif.

Les efforts de chacun et la recherche tous azimuts de subventions (3 millions d'euros pour le Complexe sportif et la Maison du Tourisme et du Patrimoine) ont permis de faire passer la charge financière de notre commune (remboursement de capital + intérêts) de près de 800 000 € en 2014 à 360 000 € cette année, soit une baisse de 54 %. La situation financière de Châtenois est donc saine et permettra d'envisager sereinement les grands projets à venir, comme par exemple la requalification de l'ancienne RN 59, la rénovation énergétique de l'ELT et de la maternelle du Hahnenberg...

Merci aux adjoints Christian OTTENWÄELDER, Christine GILL, Stéphane SIGRIST, Sylvie LIGNER, Christophe BOHN, Anne HEUBERGER et au conseiller délégué au Tourisme Christophe ELSAESSER, pour leur investissement remarquable, chacun dans son domaine et dans une parfaite solidarité. Ils ne comptent ni leur temps, ni leur peine ! Toutes ces réalisations ne pourraient avoir lieu sans leur implication totale, dans la bonne humeur et la simplicité. Ils sont tous engagés dans le service à la population avec une vision d'avenir pour Châtenois.

Merci au personnel communal, lui aussi fortement mobilisé en permanence pour réaliser tous ces projets et faire évoluer notre village et son cadre de vie.

L'avenir ne se subit pas, il se construit !

Je vous souhaite de passer un bel été en profitant des joies simples de l'environnement exceptionnel de Châtenois.

Votre maire,
Luc ADONETH



INTRAMUROS : téléchargez l'application !

La commune de Châtenois est rentrée dans le dispositif **INTRAMUROS**, une application qui permet de transformer la communication municipale en offrant une solution numérique qui connecte les collectivités et leurs administrés. Concrètement, il s'agit d'une application 100% gratuite, sans collecte de données personnelles et sans publicité, où vous pourrez retrouver tous les services municipaux, les actualités de Châtenois et ses événements, mais aussi tous les annuaires associatifs et professionnels de la commune. Nous vous invitons à télécharger dès à présent l'application en scannant le QR Code.



Les principales délibérations du Conseil

DEPUIS NOVEMBRE 2024

SMICTOM : INFORMATIONS

La commune compte une cinquantaine de poubelles de rue, ramassées deux fois par semaine (trois fois en haute saison) et amenées directement en déchetterie. Le volume de déchets communaux est important, ce qui entraîne un nombre de passages en déchetterie très élevé.

S'agissant des points d'apport volontaire, il y a sept bennes à verre et vingt bornes de biodéchets. Ces dernières collectent environ 35 kg de déchets par habitant et par an. Malheureusement, il y a encore 45 % de biodéchets dans les poubelles grises (moyenne territoriale), ce qui est beaucoup trop !

Quant à la revalorisation des textiles, les entreprises qui les collectent ne parviennent plus à faire face à l'arrivée massive de vêtements usagés. Avec une production mondiale en hausse et une qualité des textiles en forte baisse, seule une faible partie de ces textiles peut être réemployée ou transformée. Les vêtements ne doivent en aucun cas se retrouver dans la poubelle jaune, au risque de bloquer toute la chaîne de tri. Faute de débouchés, ils doivent être jetés dans la poubelle grise. Il ne reste plus qu'une seule benne à vêtements sur la commune.

GRANDS TRAVAUX - VOIRIE

Aire de lavage de l'atelier municipal : demande de subvention

La commune souhaite réaliser une station de lavage pour l'entretien de son parc de véhicules et de machines et installer une cuve de récupération des eaux de pluie. Cette station sera accolée au mur sud de l'atelier municipal et sera composée d'une dalle de béton, d'un local technique, d'un poste de jet haute pression, d'un raccordement aux réseaux d'assainissement et à la cuve de récupération des eaux de pluie. Le montant des travaux s'élève à 91 370,50 € HT.

La commune souhaite solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau, du Fonds Vert et d'autres financeurs potentiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Extension du réseau de vidéoprotection : demande de subvention

La commune souhaite créer deux nouveaux réseaux de vidéoprotection (Maison du Tourisme et du Patrimoine et chemin du Neuerweg) et en étendre un (Complexe sportif Pierre RISCH). Le montant du projet s'élève à 32 390 €.

Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter les subventions maximales auprès de l'État, de la Région et de tout autre financeur potentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Etudes énergétiques : demandes de subvention

Les exigences du décret tertiaire imposent à tout bâtiment d'exploitation de plus de 1 000 m² d'atteindre 40 % d'économie énergétique sur la consommation finale d'ici 2030 et 60 % d'ici 2050. La commune souhaite lancer une étude approfondie des pratiques et des consommations des bâtiments communaux concernés (ELT et école KRAFFT), en y incluant aussi l'école maternelle du Hahnenberg située entre les deux. Le but est d'élaborer une stratégie de gestion énergétique fine et une programmation de rénovation énergétique du bâti pour les années à venir.

Les montants s'élèvent à 2 200 € TTC pour les tests d'étanchéité, 17 760 € TTC pour les audits énergétiques (pour les trois bâtiments) et 6 950 € TTC pour les outils de suivi énergétique pour douze bâtiments communaux.

Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter les subventions maximales auprès des financeurs potentiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Réaménagement des locaux de la Police pluricommunale : demande de subvention

Compte tenu de son périmètre d'action (Châtenois, Kintzheim, Scherwiller, Dieffenthal) et du recrutement d'un 3^e agent en octobre 2022, les locaux de la Police pluricommunale sont vieillissants et ne répondent plus aux normes d'hygiène et de sécurité des agents. Menés en régie, des travaux de réaménagement permettront d'installer une armurerie sécurisée, un espace de stockage des archives, un vestiaire et une douche. Leur montant est estimé à 40 186,92 € HT.

Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter les subventions maximales auprès de l'État et de tout autre financeur potentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CULTURE - ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Jardin archéologique : demande de subvention

Pour valoriser le site des fouilles archéologiques et promouvoir ce lieu historique, une étude scénographique a été lancée pour instaurer un parcours global et concevoir des dispositifs numériques et signalétiques comprenant une maquette extérieure, des panneaux graphiques, des bornes avec des QR codes, des histoires en 3D et du mobilier (réalisé en régie). Le montant des travaux s'élève à 62 910 € HT.

La commune souhaite solliciter le Fonds Leader Centre-Alsace, géré par le PETR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association "1525 - une Révolution oubliée"

Diverses manifestations ont lieu dans la région en 2025 (entre autres à Châtenois et Scherwiller) pour célébrer les 500 ans de la Guerre des Paysans. L'Association "1525 - une Révolution oubliée" a été créée pour coordonner les manifestations de l'ensemble des communes alsaciennes concernées par cet événement. Elle a initié la publication d'un dictionnaire de la Guerre des Paysans, sous l'égide de l'historien Georges BISCHOFF et en partenariat avec la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

Pour financer cet ouvrage, le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à cette association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE - CHASSE

Convention relative à la mise en place d'une offre d'autopartage dans la commune

Solution de mobilité alternative complémentaire aux modes de déplacements doux et au transport public, l'autopartage permet à des utilisateurs de bénéficier d'un véhicule partagé en libre-service, de réduire l'emprise de la voiture en ville et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. La coopérative CITIZ met en location libre-service 24h/24 et 7j/7 des véhicules sur des stations dédiées dans le Grand Est depuis 2001. Une première station a été installée dans la commune en mars dernier, à proximité de l'actuelle gendarmerie et de l'arrêt "Mairie" du TIS.

Par convention, la commune s'engage à financer une partie du coût d'exploitation du service sur le principe de la compensation entre le seuil contractuel (établi à 950 € par mois) et le chiffre d'affaires réel. La convention est établie pour une durée de 24 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Chasse communale : mise en location pour la période 2024-2033

Le Conseil municipal décide de procéder à la location des lots de chasse aux tarifs annuels suivants :

- lot 1 (209 hectares) : 8 500 €
- lot 2 (225 hectares) : 1 500 €
- lot 3 (259 hectares) : 1 200 €
- lot 4 (247 hectares) : 15 000 €.

Il fixe la participation forfaitaire annuelle du locataire aux frais de protection (engrillagement ou autres) à 300 € pour le lot 1 et à 500 € pour le lot 4. Un lot réservé de 37 hectares donne lieu à une contribution à payer à la commune de 1 031,19 € par an. Le package des moutons n'est pas autorisé sur les lots loués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET - FINANCES

Compte financier unique 2024

Depuis cette année, le Compte Financier Unique remplace le compte administratif et le compte de gestion. Il est élaboré conjointement par la commune et le Service de Gestion Comptable.

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3 842 965,63 €

Recettes : 4 292 292,50 €

Section d'investissement :

Dépenses : 2 396 656,40 €

Recettes : 2 274 535,14 €

Report en section de fonctionnement :

1 210 799,32 €

Report en section d'investissement :

351 390,35 €.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Taux de fiscalité directe locale

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition comme suit :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 26,49 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 43,89 %

Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires : 19,17 %

Cotisation Foncière des Entreprises : 17,72 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Convention de mutualisation de la Police pluricommunale entre Châtenois et La Vancelle

La commune de La Vancelle a sollicité une mise à disposition des agents de la Police municipale pluricommunale de Châtenois-Scherwiller-Kintzheim-Dieffenthal à hauteur de 2 heures par semaine.

Le Conseil municipal approuve la signature d'une convention de mutualisation, dont les conditions sont calquées sur les autres conventions en vigueur avec les autres communes relevant de la Police municipale, pour une durée de 3 ans tacitement renouvelable, à compter du 1^{er} juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET 2025

Investir pour le bien-vivre à Châtenois, à tout âge

Améliorer la qualité de vie des habitants tout en maîtrisant les dépenses : telle est la ligne directrice que la commune de Châtenois s'est fixée pour le budget 2025. Grâce à une gestion rigoureuse et à une politique d'investissement ambitieuse, la commune continue de se transformer tout en répondant aux besoins de toutes les générations.

- Des investissements concrets pour le quotidien
- En 2025, la commune poursuit ses projets d'aménagement du territoire avec plusieurs réalisations et études majeures, au service de tous les habitants :
- Création d'un abri dédié aux adolescents, un espace pensé pour favoriser les rencontres et les activités en toute sécurité.
 - Réaménagement de l'entrée est du village, désormais à double sens, pour une circulation plus fluide et plus sûre.
 - Finalisation de la Maison du Tourisme et du Patrimoine, vitrine de notre identité locale et levier pour le développement touristique.
 - Mise à disposition de 30 ares de terrain pour permettre l'extension de la Maison de Retraite, afin d'anticiper les besoins liés au vieillissement de la population.
 - Réaménagement de la rue des Goumiers, pour améliorer l'accessibilité et l'environnement urbain.
 - Démarrage des études pour deux projets structurants :
 - l'extension de la salle de gymnastique, en réponse à la demande croissante d'activités sportives,
 - le réaménagement de l'ancienne RN 59, axe stratégique pour le cadre de vie et la sécurité.

Investir pour mieux maîtriser les dépenses

Face à l'augmentation imprévisible des coûts de l'énergie et de la maintenance, la commune a fait le choix stratégique d'investir pour économiser. Chaque rénovation énergétique ou remplacement de système de chauffage se fait désormais avec une priorité claire : passer aux énergies renouvelables.

Ces choix portent leurs fruits. En un an, les charges à caractère général ont diminué de 140 000 €, malgré la mise en service du nouveau Complexe sportif. Cette performance témoigne d'une gestion proactive et responsable.

Une gestion saine et sans hausse d'impôts

Tous ces projets sont entièrement financés sans augmentation du taux d'imposition pour les habitants. Mieux encore, la commune s'est engagée dans un processus de désendettement : en deux ans, 650 000 € de dettes ont été remboursés, renforçant ainsi la solidité financière de Châtenois.

Des résultats rendus possibles par l'engagement de tous

Cette dynamique ne serait pas possible sans l'implication forte du personnel communal, dont le travail a permis à la commune de mobiliser plus de 1 300 000 € de subventions pour le budget 2025, auprès des différents partenaires institutionnels.

À Châtenois, chaque euro investi est un pas de plus vers une commune plus solidaire, plus durable et plus agréable à vivre.



Ouverture du Neuerweg à double sens

Très récemment a eu lieu l'inauguration par les élus de la mise à double sens du Neuerweg. Cette ligne droite relie la sortie à l'est, dite « Grube », au lotissement « Les Châteaux » et aux quartiers sud du village.

Les travaux d'élargissement du Neuerweg ont duré trois mois, pour un coût total de 360 000 € TTC. Ils ont été précédés d'une phase de concertation avec les riverains. Cette chaussée à double sens, limitée à 30 km/h, est dotée de six chicanes destinées à ralentir le trafic. Une noue pour récupérer les eaux pluviales sépare la chaussée d'un cheminement pour les piétons.

Cet axe permettra désormais de fluidifier le trafic sur la Route Romaine de Châtenois et le Vieux Chemin de Sélestat. Ce dernier est maintenant équipé d'une piste cyclable de bout en bout pour se rendre à Sélestat en toute sécurité.

Avant de couper le ruban, le maire a chaleureusement remercié Anne-Christine BEZIER, agent aujourd'hui à la retraite, qui a déployé à l'époque des trésors de patience pour mener à bien la partie administrative du dossier. Il a également vivement remercié la responsable des services techniques Suzy KOCH, qui a suivi la bonne exécution des travaux.

Nul doute que cette réalisation facilitera désormais le quotidien des habitants de Châtenois !

Maison du Tourisme et du Patrimoine

La nouvelle enveloppe du bâtiment est déjà visible depuis quelques mois et donne un aperçu des nouvelles fonctions qu'accueillera ce bâtiment : l'office du tourisme au rez-de-chaussée, un espace d'exposition sur les fouilles archéologiques et l'histoire de Châtenois au sous-sol et une salle de réunion à l'étage. La transformation de cette maison à colombage en établissement recevant du public s'est révélée complexe et lourde en termes de travaux, tant par rapport aux enjeux de rénovation énergétique de cette ancienne bâtisse (qui devient BBC) que d'intégration des normes (sécurité incendie, accessibilité). Les travaux de second œuvre progressent et laisseront bientôt place à l'étape finale, la scénographie. En effet, le projet comprend toute une mise en scène tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qui met en avant le patrimoine local, à découvrir dès le mois d'octobre lors de l'ouverture au public du bâtiment. Pour cette saison 2025, l'Office de Tourisme prend ses quartiers juste à côté, au rez-de-chaussée de la Maison des Associations.

A ce jour, le montant des dons s'élève à 50 226 €.



Vous pouvez participer en scannant ce QR Code.



Propriétaires privés
Sauvegardez votre patrimoine grâce à notre label !

Attribué pour 3 ans, le label peut vous permettre de bénéficier des aides suivantes :

Octroi d'une aide de la Fondation Au minimum 2 % des travaux éligibles avec le soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace.	Avantage fiscal Déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable.	Mobilisation de mécénat Sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises.	Aide des collectivités CeA et région Grand Est (sous conditions).
---	--	--	--

Critères d'éligibilité

- Intérêt patrimonial
- Travaux non débutés
- Qualité de la restauration extérieure envisagée
- Visible depuis la voie publique ou accessible au public

Fondation du patrimoine Délégation Alsace

5 rue Hannong - 67000 Strasbourg
03 88 22 32 15

Informations et dossier de demande de label : fondation-patrimoine.org



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À CHÂTENOIS

Votre rêve immobilier devient réalité !



Au cœur de ce projet immobilier, réparti sur deux bâtiments, l'un d'eux propose 10 logements du T2 au T4 en Prêt Social Location Accession (PSLA). Une véritable opportunité d'accéder à la propriété à des conditions particulièrement avantageuses :

- TVA à 5,5 %
- Frais de notaire réduits
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Garantie rachat logement, pour devenir propriétaire en toute sécurité !

Bonne nouvelle pour les habitants de Châtenois ! Le site de l'ancienne Gare, rue de la Quell, connaît une transformation prometteuse. En partenariat avec DOMIAL, 1^{re} filiale du Groupe Action Logement en Alsace, un nouveau programme immobilier prend forme et vous offre une opportunité exceptionnelle de devenir propriétaire.

Une résidence éco-conçue pour votre plus grand confort !

- Une conception bioclimatique des bâtiments : une orientation sud, une protection solaire par débord de toiture pour votre confort en été, un grand apport de lumière naturelle grâce à de larges ouvertures et une organisation de l'espace conçue pour lutter contre les déperditions de chaleur
- Des matériaux de construction sélectionnés selon leur profil environnemental pour maîtriser votre budget tout en préservant l'environnement
- Un excellent confort thermique et acoustique grâce à une isolation performante et une isolation par l'extérieur pour éviter les ponts thermiques
- Une modernité des installations dans une résidence rappelant l'architecture traditionnelle alsacienne.

Balcons, terrasses et jardins prolongeront votre bien-être en extérieur.

Les intérieurs conjuguent agencements soignés, prestations de qualité, luminosité optimale et performance énergétique pour votre plus grand confort. Chaque appartement est doté d'une place de stationnement et d'un local à vélos commun.

N'hésitez plus, vous avez trouvé votre nouveau lieu de vie !

Pour en savoir plus :
www.domial.fr
Béryl ROUSSEL GALLE
☎ 06 24 17 47 73
✉ accession@domial.fr

Livraison prévue :
4^e trimestre 2026

MAISON DE RETRAITE

Extension de la Maison de Retraite

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Badbronn, qui date de 1996, va augmenter sa capacité de 16 lits et doubler sa surface d'ici 2027 en passant de 2 100 m² à 4 300 m² avec l'ajout de deux bâtiments.



Le projet s'articule entièrement autour du parc existant qui sera préservé et amélioré. Tous les futurs locaux disposeront d'un accès au parc (UVP, nouveau pôle hôtelier, nouvel espace d'accueil), pour offrir aux résidents un écrin de verdure préservé et d'un abord facile.

Une nouvelle unité de vie protégée (UVP) de 14 lits sera créée pour répondre aux besoins du territoire. Une partie de l'existant sera restructurée avec la création de nouvelles chambres. Mais le projet porte véritablement sur l'humanisation de l'établissement avec la création de locaux collectifs adaptés : un vaste pôle hôtelier regroupant une nouvelle salle à manger, une salle à manger d'accueil des familles avec une nouvelle salle d'animation, le tout

dans un vaste espace modulable et ouvert sur une grande terrasse communiquant avec le parc. L'idée est de proposer un bel espace résidentiel dans lequel familles et résidents peuvent se retrouver dans un lieu lumineux et ouvert.

Le pôle hôtelier sera adossé à une nouvelle cuisine aux normes, desservant facilement ces locaux et la future unité de vie protégée. En outre, le caractère hôtelier de l'établissement sera renforcé avec la création de deux salons d'étage ouverts sur de belles terrasses côté parc. La zone d'accueil sera aussi restructurée pour offrir des espaces plus vastes (salon, salon de coiffure, épicerie, bibliothèque) dans un volume en transparence offrant une nouvelle perspective entre rue et parc. De plus, des services

seront aussi améliorés comme la blanchisserie, remise à neuf et aux normes. Les locaux de soins seront à leur tour restructurés pour offrir de meilleures conditions de travail, tout comme les locaux du personnel. L'opération inclut un renforcement de l'isolation, le remplacement des huisseries et de la chaufferie.

Pour ce chantier d'envergure, 7 M € d'investissement sont prévus, avec des aides de l'UE, l'ARS et la CeA à hauteur de 3,3 M €. Cette extension de l'EHPAD du Badbronn se fera sur 30 ares de l'ancien terrain de football mis à disposition par la commune. En termes de calendrier, les travaux devraient démarrer d'ici fin de l'année, ils sont décalés du fait de fouilles archéologiques préalables qui auront lieu cet été.



ANCIENNE FRICHE HARTMANN

Avancement du chantier

Les travaux sur l'ancienne friche HARTMANN avancent à bon rythme. Les étapes de désamiantage, de démolition et de dépollution sont désormais terminées. Les fondations et la dalle du rez-de-chaussée de l'ensemble du bâtiment ont également été achevées.

La livraison reste prévue pour fin 2025 et début 2026.

Les riverains sont invités à découvrir la frise explicative installée le long de la Route de Sélestat, retraçant le projet et ses différentes étapes.

Des espaces sont encore disponibles dans le futur pôle médical. Les professionnels intéressés peuvent contacter le promoteur immobilier pour plus d'informations.



Unité Mobile d'Intervention et de Secours (UMIS)

L'Unité Mobile d'Intervention et de Secours (UMIS), association agréée de sécurité civile dans le Bas-Rhin, était présente mi-janvier sur l'ancienne usine HARTMANN au cœur de Châtenois.

Avec l'accord de la mairie et de son partenaire VOGEL TP, elle a pu profiter du chantier de démolition pour faire travailler ses chiens au plus près de la réalité d'un tremblement de terre.

Les tenues rouges enfilées, les rangers aux pieds, les casques sur la tête et les chiens dans les caisses, à 9h tout le monde était prêt pour réaliser cet exercice. Réchauffés par un agréable soleil et des températures presque printanières, les exercices se sont enchaînés sur différents ateliers : dextérité de déplacement, recherche en milieu bâtiminaire, recherche dans des excavations...

Une association agréée de sécurité civile ? Mais qu'est-ce donc ?

Une association agréée de sécurité civile effectue différentes missions selon ses agréments préfectoraux et ses orientations définies. Cela peut aller du poste de secours lors de manifestations au renfort des services publics lors d'événements de grande ampleur, en passant par l'aide à la population.

L'UMIS poursuit un but principalement opérationnel ; les dispositifs prévisionnels de secours qu'elle effectue servent dans leur intégralité à financer ses interventions. De plus, l'unité peut compter sur des partenaires comme l'entreprise VOGEL TP, prête à s'investir financièrement dans ses actions; sans de tels mécènes, elle ne pourrait pas continuer d'exister.

Elle recherche de nouveaux personnels : si vous êtes intéressés, vous pouvez la contacter au ☎ 06 78 10 35 49.



PROTECTION CIVILE : un partenaire au service des populations

AIDER · SECOURIR · FORMER

Présente dans tous les moments où la sécurité civile des populations nationales comme internationales est menacée, la Protection Civile est constituée de bénévoles dévoués au service des autres.



Inondations, attentats, événements festifs, les bénévoles de la Protection Civile sont mobilisés tout au long de l'année. Prêts à intervenir 24h/24 et 7 jours sur 7, ils sont un partenaire incontournable des collectivités et contribuent à la qualité de vie des habitants en assurant, aux côtés des autres acteurs, la tenue des postes de secours sur des manifestations qui animent le quotidien des territoires, la formation aux gestes de secours, mais aussi dans les moments les plus dramatiques en mettant au service de l'intérêt général ses moyens techniques et humains quand l'actualité le réclame.

Si ses méthodes de travail et son uniforme peuvent laisser penser qu'elle est un service de l'État, la Protection Civile est pourtant une fédération d'associations départementales implantée dans 100 départements de France métropolitaine et d'Outre-Mer depuis plus de 60 ans, forte de 32 000 bénévoles.

L'organisation de la Protection Civile lui permet de mobiliser ses équipes en un temps record sur tout le territoire, grâce à sa flotte de véhicules, à son matériel prévu pour faire face à toutes les situations, mais aussi grâce à ses bénévoles.

L'histoire de la Protection Civile met en évidence ce service et ce dévouement qui animent ses acteurs. La Protection Civile se déploie là où le devoir l'appelle, quel que soit le danger, pour porter secours aux civils et sauver des vies. Sa devise : Aider, Secourir, Former.

La Protection Civile du Bas-Rhin en chiffres :

- 510 bénévoles
- 6 salariés
- 104 130 heures de bénévolat en 2024
- 433 Postes de Secours (DPS) réalisés en 2024 ayant permis à 1 898 personnes d'être secourues
- plus de 4 000 personnes formées chaque année aux Premiers Secours
- 82 véhicules (dont 10 ambulances)
- une capacité de couchage pour 1 200 personnes
- 13 implantations territoriales ainsi qu'une Base Logistique à Hœnheim et un Centre de Formation à Strasbourg.

L'Association départementale de la Protection Civile du Bas-Rhin a récemment signé une convention avec la commune en vue d'implanter une antenne locale à Châtenois. En contrepartie, la commune lui met à disposition des locaux (dans l'ancienne caserne des pompiers) permettant l'exercice de ses missions.

Si vous avez envie de vous renseigner sur ses activités ou rejoindre l'Association :

✉ contact@protectioncivile67.fr
protectioncivile67.fr - **adpc67**



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME DES RAPPELS À L'ORDRE POUR PRÉVENIR LA PETITE DÉLINQUANCE

Jean RICHERT, procureur de la République du tribunal judiciaire de Colmar, a signé avec Luc ADONETH, maire de Châtenois, une convention de partenariat pour la mise en œuvre de rappels à l'ordre. Cette procédure de médiation est utilisée dans le cadre de la prévention de la petite délinquance.

Vivre en société nécessite de se conformer à des règles de bienséance, mais certaines personnes outrepassent parfois leurs droits. Entre querelles de voisinage, stationnements gênants, proférations d'insultes, problèmes avec le personnel municipal ou les élus, les dérives peuvent vite empoisonner le quotidien.

C'est pourquoi la procédure de rappel à l'ordre par les maires est aujourd'hui encouragée par le tribunal judiciaire de Colmar. Des conventions de partenariats sont signées depuis quelques mois et celle engageant la commune de Châtenois l'a été par Luc ADONETH le 18 mars dernier.

Dans le cas des incivilités, la réactivité est la clef

« Ce document remet le maire dans sa fonction d'officier de police judiciaire. Son rôle est essentiel dans la prévention de la délinquance », souligne Jean RICHERT. « Dans le cas des incivilités, la réactivité est la clef. Notamment pour les jeunes. Envisager des mesures répressives un an après n'a aucun intérêt. L'aspect pédagogique est perdu. Le coup d'arrêt doit être immédiat ! » affirme Luc ADONETH.

La convention formalise le dispositif de rappel à l'ordre. La procédure peut être un préalable à une certaine forme de répression. Un kit à l'usage des maires a été remis : le maire propose au parquet d'utiliser un rappel

à l'ordre, une boîte mail dédiée reçoit les demandes, puis la justice dispose de huit jours pour apporter une réponse. Une fois ce délai dépassé, l'accord est réputé tacite. « Nous donnons souvent notre accord. À moins que les faits rapportés nécessitent une autre réponse, comme des faits de violence ou des situations trop agressives qui méritent alors sanction », précise le procureur de la République.

Un procédé qui résout souvent les situations

Celui-ci aimerait que chaque commune où une brigade de gendarmerie est présente signe une convention pour la mise en place du rappel à l'ordre. « À Châtenois, où cohabitent la police municipale et la gendarmerie, le dialogue entre ces services est particulièrement intéressant », souligne le représentant de la justice. Les forces de police travaillent d'ailleurs ensemble sur une affaire de dépôts illégaux de déchets sur le ban communal de Châtenois et l'enquête s'avère longue et complexe.

Si quelques situations sont délicates et demandent une réponse sur mesure, le maire Luc ADONETH précise que « la convocation en mairie suffit souvent à dénouer les situations. Certains administrés sont encore respectueux de l'uniforme ou de la fonction d'élu pour qu'un simple rappel à l'ordre suffise. L'appui du Ministre de la Justice au rappel à l'ordre donne une solennité et un poids supplémentaire à l'administration ».

Cette convention de rappel à l'ordre a déjà été signée par 21 communes dans la juridiction du tribunal de Colmar, dont cinq dans le Bas-Rhin. Le procureur Jean RICHERT ajoute « qu'en France, il n'y a que les tribunaux de Colmar et de Saint-Malo dont la juridiction s'étend sur deux départements ».

RD 559 : RAPPEL À LA VIGILANCE ET AU RESPECT DES LIMITATIONS DE VITESSE

Depuis la mise en service du contournement de Châtenois, la circulation au cœur de notre commune s'est nettement apaisée. Ce répit est salutaire pour les riverains, les piétons, les cyclistes... et pour la qualité de vie en général.



Cependant, il a été constaté une accentuation du non-respect des limitations de vitesse sur la RD 559 (ancienne RN 59). Certains automobilistes, profitant de la fluidité retrouvée, adoptent des comportements inadaptés qui mettent en danger la sécurité de tous.

Il est essentiel de rappeler que la limitation de vitesse est fixée à 30 km/h à l'entrée de la commune, au niveau des entreprises HARTMANN, puis à 50 km/h sur le reste du tronçon traversant la localité, jusqu'à la sortie en direction du Val de Villé.

Ces limitations ne sont pas facultatives : elles sont là pour protéger les usagers les plus vulnérables, notamment aux abords des habitations, commerces et points de traversée des piétons. Nous appelons donc chaque conducteur à la responsabilité et à la prudence. Le respect des règles de circulation est l'affaire de tous. Ensemble, continuons à faire de notre commune un espace plus sûr, plus apaisé et plus agréable à vivre.

Des contrôles réguliers seront réalisés par la police municipale, la gendarmerie nationale ou d'autres forces de l'ordre afin de veiller au respect de la limitation de vitesse en vigueur.



LA CYBERSÉCURITÉ

Le 26 mars dernier, une réunion publique a été organisée par la gendarmerie autour d'un thème de plus en plus crucial : la cybersécurité. Cet événement, ouvert à tous, a rassemblé environ 60 personnes venues s'informer sur les bons réflexes à adopter pour se protéger des arnaques en ligne et des cambriolages.

Face à la multiplication des escroqueries numériques et aux risques croissants liés aux usages quotidiens d'internet, les représentants de la gendarmerie ont proposé une intervention pédagogique, claire et concrète. L'objectif : sensibiliser le grand public aux dangers du web et fournir des outils simples pour mieux se prémunir.

Au programme de cette soirée d'échange : identification des mails frauduleux, gestion des mots de passe, vigilance sur les réseaux sociaux, mais aussi conseils de sécurité pour les habitations afin de limiter les risques de cambriolage, notamment en période d'absence prolongée.

Les échanges ont été nourris par de nombreuses questions du public, curieux d'en savoir plus sur les méthodes utilisées par les cybercriminels et sur les démarches à suivre en cas de tentative ou de fraude avérée.

La gendarmerie a conclu la réunion en rappelant l'importance de rester vigilant au quotidien et en encourageant chacun à partager ces conseils avec ses proches, afin de créer une véritable chaîne de prévention.

Une initiative saluée par les participants, qui ont exprimé leur satisfaction quant à la clarté des informations et l'utilité de cette rencontre. D'autres réunions de ce type pourraient être organisées dans les mois à venir, signe de l'intérêt croissant pour les enjeux de sécurité numérique et domestique.

Les démarches liées aux fraudes peuvent être effectuées sur le site service-public.fr

Une nouvelle voiture en autopartage à Châtenois !

Jeudi 20 mars dernier s'est déroulée l'inauguration de l'ouverture de l'offre CITIZ à Châtenois en présence des élus de la commune, des représentants de CITIZ et de Patrick BARBIER, président du PETR.



Cette station CITIZ s'inscrit dans "l'écologie intelligente" en laquelle croit le maire Luc ADONETH, celle qui propose des actions concrètes tout en améliorant la qualité de vie et le quotidien des citoyens.

Pour le côté pratique, les déplacements occasionnels (courses, rdv, escapades), louez le véhicule pour 1 heure, 1 jour ou + ! Pour cela, il suffit d'avoir 18 ans et un permis B. Inscription sur le site de la coopérative CITIZ avec le code promo CITIZ@CHATENOIS : 1 € au lieu de 40 € et 3 mois gratuits.

Pratique et économique, accédez au véhicule 24h/24 et 7 jours sur 7 via l'application d'Autopartage CITIZ. Les clés sont dans la voiture ! Vous ne payez que les heures réservées et les kilomètres parcourus ; carburant, assurance, entretien et assistance sont inclus. L'autopartage remplace un véhicule utilisé ponctuellement et permet des économies.

Pour plus d'informations et vous inscrire, rendez-vous sur : grand-est.citiz.coop

Des permanences auront lieu en mairie les 3 et 16 juillet de 9h à 11h. Apportez votre permis, votre CNI et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour participer à un webinaire d'information, écrivez à :

✉ devge@citiz.fr



Une matinée de plantations pour les élus

Comme chaque année, les adjoints, les conseillers municipaux et les enfants du CME se sont joints aux agents des Espaces verts de Châtenois pour donner un coup de main à la préparation de la saison de fleurissement 2025. Coléus, ipomées vertes, pétunias, bégonias dragons et autres sauges rouges ont ainsi rapidement trouvé leur place dans les différents bacs et les parterres, à côté des traditionnels géraniums si typiquement alsaciens.

Pour cette saison, ce ne sont pas moins de 7 000 plants individuels répartis dans près de 300 jardinières, une soixantaine de bacs à fleurs et les différents parterres floraux de la commune qui égayeront Châtenois pendant tout l'été, pour le plus grand plaisir des habitants et des touristes.

Installé courant mai par l'équipe des Espaces verts, le fleurissement estival restera en place jusqu'aux premières gelées. Comme à chaque automne, il sera remplacé à ce moment-là par des plantes plus adaptées et plus résistantes aux rigueurs de l'hiver.

Les élus en ont profité pour remercier une fois de plus pour leur travail les agents communaux qui participent toute l'année à l'embellissement de Châtenois. Ils permettent ainsi à notre commune de mériter et de garder, année après année, son précieux label « 3 fleurs » au concours national des villes et villages fleuris !



Un après-midi de plantation à l'ELT entre le CME et quelques résidents de l'APEI.



MAISONS FLEURIES 2025 : PASSAGE DU JURY

Le jury intercommunal du concours des maisons fleuries 2025 passera dans la commune le mercredi 23 juillet dans la matinée. L'inscription n'est pas nécessaire, car toutes les maisons et réalisations florales seront automatiquement prises en considération. Si vous le pouvez, nous vous invitons à ouvrir vos portails afin de faciliter l'observation de vos embellissements floraux par le jury.

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en compagnie d'un ancien Malgré-nous et du petit-fils d'un soldat martiniquais tué à Châtenois le 2 mars 1945.



La cérémonie s'est tenue après la traditionnelle messe et le défilé aux sons de l'harmonie Saint-Jacques de Kintzheim, précédée par une jeep Willys conduite par la famille MORITZ.

Venu de beaucoup plus loin, Xavier CHEVALLIER a fait le voyage spécialement depuis la Martinique pour être présent dans la commune où son grand-père, le lieutenant Louis-Joseph ELIE, a été tué le 2 mars 1945. Il a raconté comment son grand-père avait abattu un avion allemand en 1940, avait été fait prisonnier et s'était évadé pour rejoindre le Maroc, faire la campagne d'Italie, le débarquement de Provence, avant de périr à Châtenois.

La fille de Martin KAEMPF, un des derniers Malgré-nous, a raconté ce qu'a vécu son père, enrôlé à 19 ans et envoyé sur le front à la frontière entre la Pologne et la Russie.

Martin KAEMPF et Xavier CHEVALLIER ont été décorés lors de cette cérémonie, tout comme trois anciens combattants: Christian BAILLET, Grégory CAVARE et Joseph FUCHS.

Le président de l'UNC Francis BOHN a souligné combien la guerre en Ukraine montre que « la paix n'est jamais sûre ». Le Maire Luc ADONETH a insisté sur la sécurité de la France qui ne peut « se concevoir que dans une défense européenne indépendante ». Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont lu un poème de Robert DESNOS, *Ce cœur qui haïssait la guerre*.

Départ à la retraite de Michel BAEKELANDT

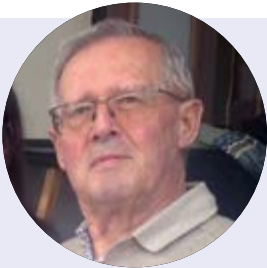


Le 19 mai 2025, la commune de Châtenois a célébré le départ en retraite de Michel BAEKELANDT, adjoint technique principal de deuxième classe au service des Espaces verts. Michel a œuvré au fleurissement de la commune pendant 16 ans, après une carrière dans le secteur privé, notamment industriel.

En présence de son épouse et de ses collègues, actuels et anciens, Michel a été chaleureusement remercié par le Maire et les élus de la commune pour son engagement et la qualité de son travail durant ces 16 années. Il a fait part de sa joie d'entamer cette nouvelle phase de vie avec son épouse.

La commune de Châtenois souhaite une longue et heureuse retraite à Michel !

Antoine DUSSOURD : une vie au service de la culture et de la vie communale



L'adjoint au Maire honoraire Antoine DUSSOURD a quitté les siens le 10 mai 2025 à l'âge de 92 ans. Il a consacré de nombreuses années à la vie municipale.

D'abord conseiller municipal de 1971 à 1983, Antoine a ensuite exercé les fonctions d'adjoint au Maire de 1983 à 1989, chargé de la culture, des loisirs et du tourisme. Père fondateur de la bibliothèque municipale, il a porté ce projet avec enthousiasme et détermination aux côtés du Maire Pierre RISCH, qui en a été président durant les dix premières années. Antoine DUSSOURD en fut le référent communal jusqu'en 2019. Aux côtés de son épouse Fernande, fidèle bénévole elle aussi, Antoine animait les ateliers, encadrait les jeunes, notamment pour les former au travail du bois. Il participait à toutes les réunions et était toujours prêt à rendre service. Son engagement et son sens du collectif faisaient de lui un homme unanimement apprécié. Jusqu'à l'arrêt des activités de la bibliothèque causé par la crise du Covid-19, Antoine DUSSOURD a été présent à chaque instant, faisant de la bibliothèque un lieu accessible à tous et solidement ancré dans le tissu communal. Toujours souriant et amène, foncièrement bienveillant, il incarnait une certaine idée de l'entraide et ne ménageait pas ses efforts pour promouvoir son village. Comme adjoint aux affaires sociales, Antoine DUSSOURD a été l'initiateur du repas des Aînés, moment de convivialité très apprécié de tous. Mélomane, grand amateur de musique classique, Antoine a aussi été directeur de la chorale et organiste paroissial pendant plus de 40 ans.

Merci Antoine pour votre bienveillance et votre engagement au sein de la vie communale !

BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTENOIS : UN ABONNEMENT GRATUIT POUR TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'inscription dans le Réseau intercommunal de lecture publique est gratuite. L'abonnement permet d'emprunter, à la médiathèque de Baldenheim, Châtenois, Ebersheim, Scherwiller et Sélestat, 40 documents maximum dont 2 jeux vidéo et donne accès à de nombreuses ressources numériques.

Vous trouverez toutes les informations, le programme des animations et plus encore sur le site :
www.mediathèque-selestat.net

Horaires d'ouverture de la bibliothèque de Châtenois :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15h30 > 18h30	10h > 12h et 14h > 18h	15h30 > 18h30	18h > 19h30	10h > 12h

L'orgue de Châtenois

La population de Châtenois a eu très tôt envie de rehausser les cérémonies par un accompagnement musical de qualité. C'est ainsi que, depuis plus de 400 ans, l'église est dotée d'un orgue.



En 1618, Ostwald SCHOEN postule pour la place de maître d'école qui est vacante à Châtenois. Il précise qu'il sait aussi tenir les orgues. Il a enseigné à Bernardswiller et tenu les orgues à Obernai. Il exerce à Châtenois de 1618 à environ 1627, où il s'établit à Sélestat puis à Dambach.

En 1668-69, les comptes de l'église (1E4.11/4) mentionnent des travaux à l'orgue. A Noël 1668, c'est un habitant de Saint-Hippolyte qui tient l'orgue.

En 1670, c'est le menuisier de Châtenois Benedict SCHOLLING qui effectue des travaux sur l'orgue, dont la réalisation d'un pupitre. L'opération est effectuée par Christophe AEBI, « *Orgelmacher* », constructeur d'orgue. Christophe AEBI est né le 24 janvier 1642 à Soleure (Suisse), localité où il décède le 29 août 1693. En 1692, AEBI construit l'orgue de chœur de l'église Saint Georges de Sélestat. Christophe AEBI et son père Hans Jacob AEBI construisent douze orgues en Alsace et en réparent autant entre 1667 et 1693.

En 1671, l'orgue est échangé avec celui de Saverne. C'est l'organiste de Sélestat qui teste le nouvel instrument. Il a, au préalable, été remis en état par le menuisier SCHOLLING et le forgeron de Sélestat Jacob STEINMETZ et peint par Hans Caspar BITTEL, peintre de Sélestat.

Tout au long des siècles, c'est le maître d'école qui tient les orgues. C'est d'ailleurs un facteur de recrutement ! En 1694, le facteur d'orgue effectue des réparations. En 1700, ce sont les frères d'Ebersheim qui accordent l'orgue.

En 1759 démarre la construction de la nouvelle église, tout en conservant le clocher médiéval. Le 9 novembre 1761 (ABR, 2B Châtenois), la municipalité de Châtenois constate que, dans la nouvelle église, il n'y a pas d'orgue et qu'il n'y en aura pas dans un proche avenir (« *und vermutlich nicht so bald eine wieder errichtet worden* »). En conséquence, le maître d'école ne touchera plus de la fabrique de l'église sa rétribution pour tenir les orgues.

Finalement, le 3 avril 1763, il est décidé de construire un nouvel orgue et, pour le financer, d'effectuer une coupe de bois. Il est décidé de confier la réalisation de ce nouvel orgue à Jean André SILBERMANN.

L'orgue SILBERMANN de l'église Saint Georges de Châtenois

Le traité entre Châtenois et Jean André SILBERMANN fut conclu le 5 juillet 1763 et l'orgue achevé le 6 août 1765, soit deux ans plus tard.

André SILBERMANN, natif de Saxe (1678-1734), arrive en Alsace avec son frère Gottfried en 1699. Il se perfectionne à Paris entre 1704 et 1706. Il est à l'origine de l'orgue de Marmoutier (1709) et de celui d'Ebersmunster (1734), tous deux très bien conservés.



Son fils Jean André SILBERMANN (1712-1783) continue son œuvre et réalise 57 orgues pendant sa carrière, dont Châtenois en Alsace, d'autres en Lorraine, en Bade, en Suisse. La famille SILBERMANN a, en 80 ans d'activité, construit 91 orgues en Alsace.

Son portrait ci-contre permet de l'imaginer au travail sur le chantier de l'église de Châtenois.

L'orgue de Châtenois reste l'un des instruments les mieux conservés de Jean André et, à ce titre, la partie instrumentale a été classée Monument Historique le 13 avril 1973.

En mai 1917, les tuyaux de façade ont été réquisitionnés par les autorités allemandes dans le cadre de l'effort de guerre. Ces tuyaux ont été remplacés par Henri VONDRASEK en 1931.

Pour fonctionner, l'orgue a besoin d'un soufflet pour amener l'air. En 1793, c'est Joseph STRAUB, vigneron, qui est affecté à cette tâche physique. Il devait pour cela toucher une rémunération annuelle de 27 florins, réduite à 15 par le contrôle révolutionnaire, peu enclin à soutenir l'église (Cptes 1793, 1 L 945).

Alfred KERN intervient en 1973 pour restaurer l'instrument dans son état de 1765. Le devis datait de 1956... Jusqu'en 2015, c'est la maison KERN qui assure l'entretien de l'orgue. Actuellement, c'est l'entreprise ORGANOTECH qui assure le suivi annuel de l'instrument.

Ces efforts constants de suivi de l'orgue en font un des orgues SILBERMANN d'Alsace les plus prisés par les organistes. Venez le découvrir lors de la Nuit de l'Orgue, organisée le 12 juillet 2025 pour les 260 ans de notre orgue SILBERMANN qui a traversé sans dommage majeur les vicissitudes de l'histoire.

Le cimetière de Châtenois

Le site informatique de Châtenois s'enrichit et permet maintenant de retrouver les tombes de sa famille au cimetière. Les archives de la mairie ont permis d'alimenter cette base de données qui permet de remonter jusqu'au début du 20^e siècle, voire plus haut. L'article sur le Webcimetière vous donne les informations techniques pour y accéder. Partez à la recherche de vos ancêtres !

Le cimetière actuel n'est pas le premier cimetière de Châtenois.

Une église et un cimetière primitifs existaient sans doute avant le 12^e siècle.

Les dernières fouilles de Jacky KOCH dans le jardin du presbytère ont permis de mettre en évidence une probable église primitive implantée dans un bâtiment romain. L'analyse de plusieurs squelettes, inhumés à proximité, date ce premier cimetière du 11^e - 12^e siècle.



Une hypothèse est que cette église primitive Sainte Marie ait disparu lors de la fortification du site au 13^e siècle.

La chapelle Saint Pierre et son cimetière

Cette chapelle, citée dès 1320 dans les textes (*Inventaire analytique des archives de la famille de MULLENHEIM* par Bernhard METZ, AMS 1988 p 49), était située à proximité immédiate de l'entrée actuelle du presbytère. Ainsi, lors des travaux d'assainissement dans les années 1960-1970, M. BRENNER a localisé un cimetière situé en partie dans la rue menant au presbytère. Plusieurs actes nous permettent d'affirmer cela. Il s'agissait d'un alignement de tombes. Cette chapelle Saint Pierre semble encore exister vers 1590 et aurait été détruite en 1656 (H. BRENNER).



Source : www.numistral.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Le cimetière autour de l'église Saint Georges

Ce cimetière a dû être établi dès la construction de l'église du dernier quart du 12^e siècle. Lors de la construction de la nef actuelle en 1759, la morgue toujours présente a été bâtie. La vue ci-dessous montre l'emplacement de cet ancien cimetière avec la morgue en 1891. On voit aussi les tilleuls, toujours présents, qui semblent avoir une dizaine d'années. Ils ont donc été plantés vers 1880.

Le 8 septembre 1854, une épidémie de choléra se déclare à Châtenois, cité textile alors très ouvrière. Les ouvriers y vivaient dans un grand dénuement et dans des conditions d'hygiène lamentables. Elle fera 86 morts. Pour éviter la contagion, il est urgent de réagir en déplaçant le cimetière.

Un nouveau cimetière est aménagé

Le 30 septembre 1854, le Sous-Préfet écrit au Préfet. Le Maire vient de prendre un arrêté : *"le cimetière qui, contrairement au vœu de la loi, entoure l'église, était complet et, pendant l'épidémie, l'ouverture prématurée des fosses pouvait compromettre la santé publique, il était donc indispensable de faire le choix d'un autre emplacement en dehors de la commune"*.

En trois semaines, le changement de lieu du cimetière est opéré ! L'administration actuelle, avec ses procédures interminables, ne peut qu'être admirative ! C'est donc en 1854 que le cimetière médiéval a été déplacé à l'emplacement actuel autour de la chapelle Sainte Anne, construite en 1697 à l'est du village par Marie ENGEL, épouse du bailli de Châtenois.

Le cimetière actuel possède beaucoup de belles tombes anciennes, à sauvegarder. Parmi les tombes notables, on relèvera parmi les plus anciennes la tombe de Catherine THIRIET, veuve KUNTZMANN, inhumée le 10 décembre 1855, soit un an après la création du cimetière.



A noter aussi les tombes WOLBERT, où tout un enclos leur est consacré, ainsi que les tombes de la famille du notaire WATIER, qui résidait dans la bâtisse qui allait devenir la Maison du Tourisme et du Patrimoine. WATIER Benjamin Joseph a été notaire à Châtenois de 1853 à 1904 et maire de Châtenois de 1899 à son décès en 1904.



Au centre du cimetière se trouve aussi un calvaire érigé par les époux Maurice SPIESS et Catherine THOMANN, qui donne droit à des indulgences après récitation avec foi de cinq Notre Père et cinq Ave.

Maurice SPIESS (né le 17 août 1810 et mort le 27 janvier 1863) était contremaître et devint maire de Châtenois en 1860. Le 11 août 1840, il épouse Catherine THOMANN. Au vu du positionnement de la croix dans le cimetière, on peut penser qu'elle a été érigée quand SPIESS était maire, soit entre 1860 et 1863. Au pied de cette croix se trouve la pierre tombale du curé GARNIER, curé de Châtenois de 1925 à son décès en 1950.

Une dernière utilisation de l'ancien cimetière en 1944-1945

Lors des combats de la poche de Colmar, Châtenois est proche du front. Des soldats tombés lors de ces combats sont inhumés dans l'ancien cimetière autour de l'église. Ceci concerne, entre autres, des soldats de la 1^{re} DFL. Des familles de Châtenois ont « adopté » des tombes en les entretenant jusqu'à ce que les corps soient rapatriés dans leur commune d'origine.



Collection Jean-Philippe Dussourd

WEBCIMETIÈRE : LE PORTAIL DES CIMETIÈRES EN LIGNE

La commune de Châtenois a récemment rejoint le portail Webcimetière, un site internet qui permet aux utilisateurs de retrouver en quelques clics des informations sur les défunts, tout en offrant la possibilité de localiser précisément les sépultures. Cette plateforme permet également de rechercher des tombes par nom et même d'obtenir la géolocalisation des sépultures, y compris celle des columbariums, sur un plan interactif du cimetière de Châtenois.

Ce site en ligne ne se limite pas à une simple recherche. En effet, les utilisateurs peuvent interagir avec les professionnels du secteur funéraire et accéder aux démarches et informations tarifaires concernant les concessions funéraires. Cette facilité d'accès à l'information vise à promouvoir la digitalisation des services municipaux de la commune, simplifier les démarches administratives et offrir une solution et un soutien aux familles endeuillées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel de Webcimetière en sélectionnant dans la barre de recherche du site la commune de Châtenois.



JOURNÉE CITOYENNE

63 bénévoles motivés pour cette nouvelle édition

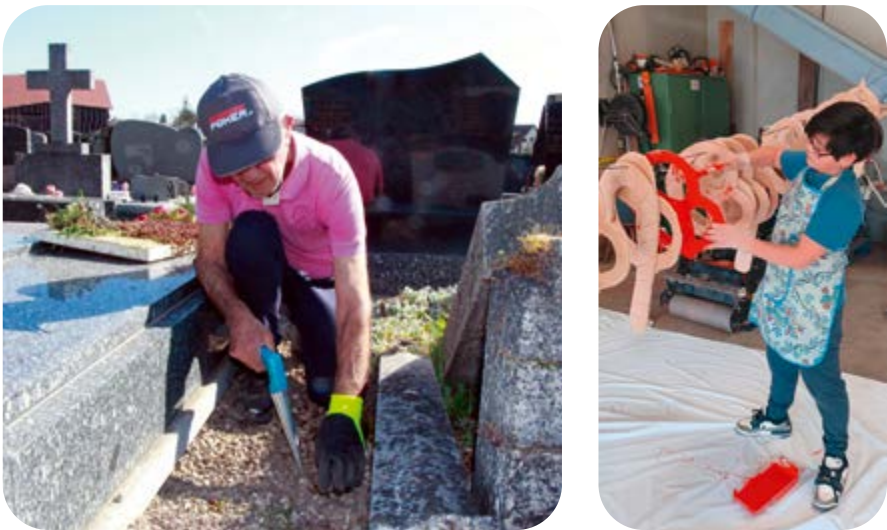
C'est sous un soleil printanier éclatant que 63 bénévoles de tout âge se sont réunis le samedi 22 mars afin de nettoyer la commune, allant du quartier des remparts et du vignoble jusqu'à la zone sud-est à proximité de la piste d'Eugène Formation, mais aussi du côté du Val de Villé.

Cette année, deux nouveaux ateliers ont été proposés aux volontaires : un atelier plantation de sédums au cimetière dans le cadre de la végétalisation de ce dernier, ainsi qu'un atelier peinture de décorations de Noël aux ateliers municipaux.

Que ce soit à l'aide de pinces à déchet, de plantoirs ou de pinceaux, tous les participants ont œuvré pendant une matinée avec détermination et bonne humeur pour embellir et nettoyer les différents espaces de la ville. Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont également pris part à cette journée bénévole. Un bel engagement de tous pour préserver notre environnement et décorer la ville !

L'association Time-2-Run était également présente et a encadré le groupe de « plogging » (ou écojogging), qui a ainsi allié pratique du sport et collecte de déchets, un défi relevé avec brio !

Au total, pas moins de 3 m³ de déchets ont été récoltés cette année. Le nettoyage communal est toujours aussi important au fil des années, merci à tous les bénévoles pour leur participation !



Cette action est soutenue et coordonnée par la Collectivité européenne d'Alsace et s'inscrit dans le dispositif Elsàssputz initié par cette dernière. A l'issue de la matinée, tous les bénévoles ont été conviés à un pot de remerciement.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

OSTERPUTZ CHÂTENOIS

Des chasseurs responsables et préoccupés par la propreté de leur lot de chasse

Les chasseurs et amis de la nature du lot de chasse numéro 1 de Châtenois, dont l'adjudicataire est Charles MAIERBOCK, ont participé au printemps à l'opération « Osterputz » menée sur le territoire alsacien.

Ils ont ramassé les déchets sur une distance d'environ 800 mètres le long de chaque côté de la Liepvrette et ont amassé une quantité impressionnante de plus ou moins gros détritiques dont la nature est maintenant nettoyée.

La Police municipale rappelle que les dépôts sauvages sont punis d'une contravention de 135 € et constituent un délit si ces derniers sont effectués à l'aide d'un véhicule, alors verbalisables à hauteur de 1 500 € avec saisie du véhicule ayant servi au dépôt. A cela s'ajoute une amende pour les frais d'enlèvement et de traitement d'un montant de 200 € pour les dépôts inférieurs à 200 kg et 500 € au-delà.

La commune a intenté plusieurs procédures judiciaires avec amendes pour dépôts identifiés dans la nature et devant les bornes aux points de collecte.



Une gestion des eaux pluviales au service de la nature

La Gestion Durable des Eaux Pluviales consiste à gérer l'eau prioritairement par infiltration en minimisant les ruissellements et ainsi l'engorgement du réseau d'assainissement. Il n'est plus question de créer des ouvrages exclusivement dédiés à la gestion de l'eau (tels que des tuyaux ou des bassins) mais d'attribuer une nouvelle fonction hydraulique aux espaces existants en infiltrant au plus près la goutte d'eau : végétalisation des centres urbains pour le confort de tous et au profit de la biodiversité, mise en place de revêtements ou pavés perméables dans les quartiers plus denses des communes, réaménagement et végétalisation des cours d'écoles qui favorisent également le bien-être des enfants.

Cette nouvelle approche est une réponse au dérèglement climatique et à l'urbanisation croissante des villes. Réintroduire la nature en ville, lutter contre les îlots de chaleur ou recharger les nappes constituent des défis majeurs portés par la gestion durable des eaux pluviales.

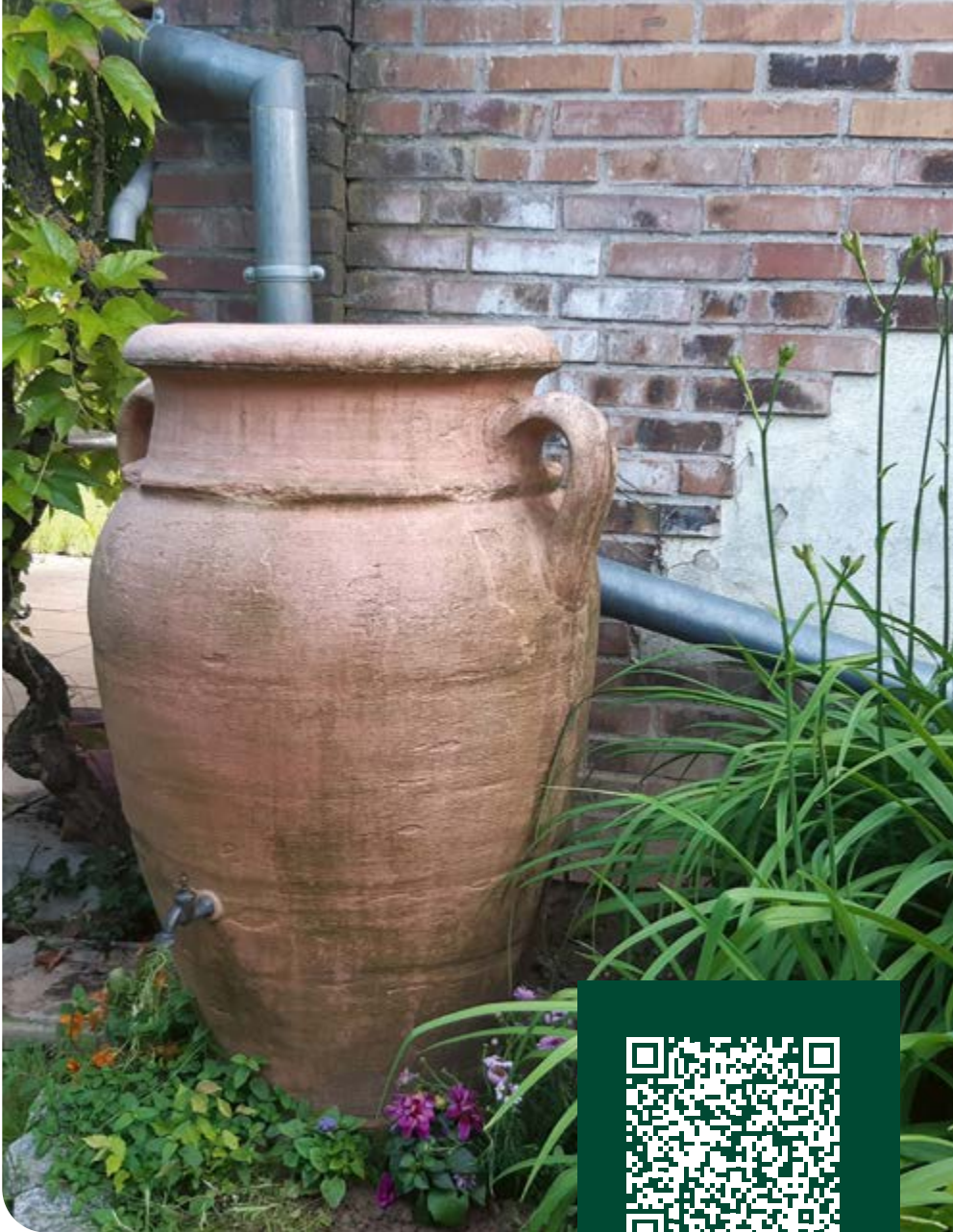
Contribuez vous aussi à la préservation de l'eau en adoptant des gestes simples



Limitier les surfaces imperméabilisées en privilégiant des zones végétalisées et des revêtements perméables tels que des pavés infiltrants, des dalles aux joints engazonnés ou des résines poreuses.

Opter pour des cuves de récupération des eaux pluviales afin de réutiliser cette eau pour arroser votre jardin ou nettoyer vos outils et votre véhicule.

Déconnecter vos gouttières du réseau et laisser les eaux pluviales provenant de votre toiture s'infiltrer dans votre terrain, permettant ainsi la recharge des nappes.



Des exemples de techniques d'infiltration des eaux pluviales sont disponibles dans le guide pratique « Gestion des eaux pluviales ; Conseils et recommandations » sur le site internet du SDEA.

UNE NOUVELLE BOÎTE À LIVRES AU PARC ERGÉ

Châtenois a récemment accueilli une nouvelle boîte à livres au parc Ergé, une initiative visant à promouvoir l'échange de livres gratuits entre les habitants. Accessible aux plus petits et aux plus grands, la boîte à livres offre une belle occasion de partager la culture ! N'hésitez pas à y déposer des ouvrages, afin de faire profiter toute la population de cette installation.



CME DE CHÂTENOIS

Visite du Parlement Européen

Dans le cadre du travail mené sur les institutions et pour faire suite à la visite de l'Assemblée Nationale, le Conseil Municipal des Enfants s'est plus particulièrement intéressé en ce début d'année aux institutions européennes.



Mercredi 12 février, le conseil s'est rendu à Strasbourg, ville symbole de l'histoire de l'Europe et de la réconciliation.

La journée a débuté par la visite du magnifique « Lieu d'Europe ». Nos jeunes élus ont pu y approfondir leurs connaissances sur l'histoire de l'Europe et ses liens étroits avec la ville de Strasbourg, ainsi que sur les rôles des différentes institutions européennes. Ils ont également pu échanger autour des valeurs citoyennes en participant à un atelier pédagogique.

Après cette riche matinée, le groupe s'est rendu à pied à la cantine du Parlement Européen. Les enfants ont pu assister à une séance parlementaire, non sans avoir pu échanger au préalable avec Mme Fabienne KELLER, députée européenne, qui a eu la gentillesse de se rendre disponible pour nos jeunes élus.

Ce fut une journée très instructive qui a peut-être suscité de futures vocations auprès de nos jeunes !

Inauguration de l'abri pour les adolescents

A Châtenois, les jeunes ont désormais un abri pour se retrouver, à une distance raisonnable des habitations. Il se situe au niveau du nouveau Complexe sportif.

Ce projet est parti d'un réel besoin émis par les adolescents et d'une envie d'impliquer nos jeunes dans la vie communale afin de développer leur sentiment d'appartenance à notre cité.

Les jeunes se sont retrouvés tous les 15 jours pendant une année, encadrés par Valentin HUYARD du Service Jeunesse de la Communauté de Communes de Sélestat & Territoires, pour travailler sur ce projet en étroite collaboration avec le Service technique de la commune. Ils ont pu choisir l'emplacement, le mobilier, les matériaux tout en respectant un budget défini.

Lors de l'inauguration samedi 26 avril, ils ont exprimé leur gratitude et n'ont pas manqué de proposer des pistes d'amélioration. De nouveaux projets en perspective !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE KRAFFT



Venue de Jack KOCH

« Bonjour, nous sommes les élèves de CM1 bilingue de l'école de Châtenois. Le 20 janvier 2025, Jack KOCH, illustrateur de livres, est venu dans toutes les classes de notre école. Il nous a appris à dessiner à sa façon. Il y a dans ses outils : des crayons blancs, des feutres gris, gris foncés et noirs. Il nous a montré ses stylos noirs très fins.

L'après-midi, nous avons dessiné nous-même notre bonhomme. Il nous a présenté son livre original uniquement constitué de dessins. Chaque page était d'une couleur différente. La visite de Jack KOCH était très bien. Son imagination et sa volonté sont incroyables. »

Candice, Arnaud, Julia, Gaston



ÉCOLE MATERNELLE DU HAHNENBERG

Visite du musée Tomi UNGERER à Strasbourg

Le 15 octobre dernier, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont vendu des fleurs au marché d'automne chez Michel GOETTELMANN au profit de l'association "Entraide Solidarité Alsace Maroc" (ESAM).

Dans le cadre de cette année scolaire, les élèves et les maîtresses ont travaillé sur l'album de Tomi UNGERER "Le géant de Zéralda". Après la visite du musée strasbourgeois, ils ont eu la chance de préparer un spectacle musical avec l'aide de Lucile KOPFF, musicienne et intervenante. Au programme, des chansons, des mélodies et des instruments insolites pour mettre en scène l'album de l'auteur. Fin mai, les parents des 3 classes ont été conviés pour apprécier le fruit du travail de leurs enfants avec les enseignantes et les aides-maternelles.

ÉCOLE MATERNELLE DES BAINS

Les tout-petits apprennent les gestes de premiers secours

À l'école maternelle des Bains, les enfants en grande section ont bénéficié d'une sensibilisation aux gestes de premiers secours et à la prévention des risques domestiques, grâce à l'intervention de membres de la Croix-Rouge. À travers des activités ludiques et adaptées, ils ont appris à identifier les accidents possibles à la maison et à les éviter, comme ne pas toucher aux prises électriques ou aux objets coupants. Ils ont également été sensibilisés aux gestes de prévention, par exemple en portant un casque lorsqu'ils font du vélo ou en bien nouant les lacets de leurs chaussures. Ces actions visent à éveiller la conscience des tout-petits dès leur jeune âge, pour qu'ils deviennent plus prudents et responsables, tout en leur donnant la confiance nécessaire pour agir en cas d'urgence en appelant le 15.

D'NARRE VO KESTAHOLZ

Bonne humeur et confettis !

Le carnaval de Châtenois s'est tenu samedi 22 février pour le plus grand bonheur des petits et des grands !



Plus de 520 carnavaliers répartis sur 13 chars ainsi que deux groupes à pied ont animé les rues de la commune. Bonne humeur et confettis étaient de la partie !

A l'issue de la cavalcade, tout le monde s'est rendu au CCA afin d'y poursuivre les festivités. Musique et chorégraphies par le groupe "Line Dance Entr'elles" ont fait vibrer les enfants et les adultes jusqu'à 21h.



L'association « D'narre vo Kestaholz » est constamment à la recherche de nouveaux membres pour les années à venir. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association peuvent envoyer un courriel à l'adresse :

✉ dnarrevokestaholz10@gmail.com

Tous les membres vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le 7 février 2026 pour assister à la prochaine édition du carnaval de Châtenois !

APEI CENTRE ALSACE

Les éco-reporterres et aventuriers extraordinaires à la conquête du bout du monde



Un groupe original se propose de rallier les îles Lofoten au Cap Nord (Norvège). Ce groupe constitué de parasportifs adaptés du service des sports de l'APEI Centre Alsace, de bénévoles (aidants, parents) et de professionnels du sport adapté, relèvent ce défi sportif de rallier les îles Lofoten au Cap Nord à vélo. Il s'agira de pédaler sur 1 100 km avec un dénivelé positif cumulé de plus de 10 000 m en 15 étapes. Les étapes peuvent aller de 45 à 90 km par jour.

Les 6 parasportifs participant à ce projet sont des sportifs confirmés dans leur domaine (natation - karaté - football - athlétisme). Ils participent aux compétitions organisées par la Fédération Française de Sport Adapté. Lucy, Etienne, Philippe, Steve, Tristan et Jordan ont voulu, à travers ce projet, se lancer un nouveau défi physique et mental.



« C'est le voyage d'une vie, plus jamais je ne referai un tel projet »

Lucy

« Ça va être difficile, en plus on va être ensemble pendant 1 mois »

Jordan

Durant le périple en Norvège, le groupe souhaite aller à la rencontre des habitants de ces endroits un peu reculés et des jeunes des Lycées français d'Oslo et de Copenhague pour pouvoir échanger sur trois thèmes : le handicap et l'inclusion dans les pays nordiques, l'activité physique et le changement climatique.

Toute la logistique et les hébergements de ce projet se feront en camping-cars, afin de pouvoir avancer au grès des capacités du groupe.

Une équipe vidéo de l'école YNOV de Strasbourg sera présente durant tout le voyage afin de produire un documentaire sur ce raid hors norme.

Ce projet n'est pas qu'un défi sportif. Depuis quelques mois, ce groupe s'informe sur les enjeux climatiques auxquels nous sommes confrontés. Ils essayent de comprendre les tenants et les aboutissants en rencontrant des associations comme Hopla'transition, the Shifters, Alter Alsace, des chercheurs ou entrepreneurs mettant en place des actions d'économies d'énergie. Le groupe a également commencé un travail avec l'école de Bootzheim sur ces mêmes 3 thèmes. Ils ont déjà proposé 2 interventions pour échanger avec les enfants de la classe de cycle 3 sur le changement climatique et le handicap. Durant le raid, plusieurs rendez-vous en visio auront lieu pour que les enfants puissent suivre le périple et interagir.



ASSOCIATION ENTRAIDE SOLIDARITÉ ALSACE MAROC (ESAM)

Soirée Couscous Solidaire

Un élan de générosité et de convivialité

La soirée couscous solidaire organisée le 22 février 2025 par l'association Entraide Solidarité Alsace Maroc (ESAM) a rassemblé plus de 220 participants : l'événement affichait complet avec des personnes venues de toute la région, confirmant l'enthousiasme et l'engagement du public, non seulement pour le couscous, mais aussi pour les actions humaines.

Une soirée placée sous le signe du partage

Cette soirée a prouvé une fois de plus que la solidarité et la convivialité sont de formidables moteurs pour construire un avenir meilleur. Les rencontres et les échanges qui ont eu lieu resteront gravés dans les mémoires.

Accueillis chaleureusement avec un verre de l'amitié, les convives ont savouré un délicieux couscous qui a ravi les papilles. Musique dansante et tombola ont ponctué la soirée. Et pour encore plus de soleil dans les cœurs, la troupe Havada Dans a fait voyager les participants avec un spectacle de danse orientale, qui a contribué à faire de cette soirée un moment inoubliable.

Un projet solidaire pour l'éducation

Lors de son discours, Mostafa HAMI EDDINE, le président de l'association, a partagé son parcours personnel, expliquant combien il avait bénéficié d'aide durant son enfance. Aujourd'hui, avec ses amis et proches, il souhaite à son tour "renvoyer l'ascenseur" en menant des actions en faveur de l'éducation, aussi bien en Alsace qu'au Maroc.

Pour ce projet spécifique, l'intégralité des bénéfices de la soirée financera la construction d'une crèche dans un village marocain, offrant aux enfants un cadre d'accueil adapté et permettant aux parents et notamment aux femmes de travailler sereinement.

Pour soutenir cette belle initiative, M. Luc ADONETH, maire de Châtenois, ainsi que M. Abdelaziz EL ALAMI, Consul du Royaume du Maroc à Strasbourg, ont participé à la soirée avec enthousiasme et bienveillance.

Dans cet élan de générosité, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants de Châtenois ont tenu à apporter leur contribution en remettant un chèque de 209 € en soutien aux actions de l'association. Grâce aux bénéfices et dons récoltés, l'association locale pourra lancer le début de la construction de la crèche.

L'ESAM adresse un immense merci aux invités, bénévoles, artistes, traiteur, sponsors et généreux donateurs qui ont rendu cette soirée possible. Grâce à eux, ce projet prend vie : il est toujours possible d'y contribuer via la plateforme Helloasso.

À bientôt pour de nouvelles actions solidaires ! Retrouvez l'association sur sa page Facebook :



LES VOIX CASTINÉTAINES

Recherche de nouveaux choristes

Créée en 2003 lors du Téléthon, la chorale compte actuellement une douzaine de membres, tous passionnés de chant. Son répertoire s'inspire des grands classiques de la chanson française. Elle se produit chaque année dans des établissements accueillant des personnes âgées ou lors de petits concerts. Les répétitions ont lieu chaque lundi soir de 18h30 à 20h dans les locaux de l'école maternelle du Hahnenberg.

Si vous êtes intéressé et motivé pour rejoindre cette équipe de bénévoles sympathiques, n'hésitez pas à contacter la cheffe de chœur Christiane CHARUAU au ☎ 06 13 14 24 54.

SCHERWILLER
Programme des animations

JUILLET	mer. 9 mer. 16 mer. 23 mer. 30 > 17H	Marché du terroir PLACE FOCH ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS-SCHERWILLER
	jeu. 10 18H	Concert American Abroad EGLISE SAINTS PIERRE ET PAUL
	ven. 11 18H30	Présentation des vins - SALLE ALPHONSE HAAG CONFRÉRIE DES RIESLINGER
	ven. 18 ven. 25 19H	Spectacle "Les Lavandières" AU BORD DE L'AUBACH RUE DE L'ÉCOLE
	dim. 20 À PARTIR DE 10H	Scherwiller fête ses Terroirs LE TAENNELKREUZ SYNDICAT VITICOLE
AOÛT	ven. 1 ^{er} ven. 8 19H	Spectacle "Les Lavandières" AU BORD DE L'AUBACH RUE DE L'ÉCOLE
	sam. 2 9H45	PromeNet PLACE DE LA GARE
	sam. 30	Forum des associations ESPACE SPORTIF COUVERT THIERRY OMEYER
SEPT.	ven. 5 > 16H30	Collecte de sang SALLE ALPHONSE HAAG AMICALE DES DONNEURS DE SANG
	sam. 20 dim. 21	Journées du patrimoine
OCTOBRE	sam. 4 9H45	PromeNet PLACE DE LA GARE
	dim. 25	Marché d'Automne SALLE ALPHONSE HAAG
	ven. 31 > 19H	Bal d'Halloween SALLE ALPHONSE HAAG MJC
NOV.	sam. 29 dim. 30	Théâtre du Quiproquo SALLE ALPHONSE HAAG
DÉCEMBRE	sam. 6 9H45	PromeNet PLACE DE LA GARE
	sam. 13 12H	Repas de Noël des Aînés SALLE ALPHONSE HAAG

LES P'TITS CASTINÉTAINS

Retour sur
la chasse
aux oeufs

Cette année, la traditionnelle
chasse aux œufs de Châtenois,
orchestrée par l'association
des P'tits Castinétains, s'est
déroulée le samedi 29 mars,
bien à l'abri des caprices du ciel
dans l'Espace Les Tisserands.



Les visiteurs ont eu le plaisir de flâner parmi une vingtaine d'exposants,
de reprendre des forces en savourant une délicieuse tarte flambée ou
de succulentes gaufres, tout en profitant d'animations variées : pêche
à la ligne, maquillage, jeux en bois (Rigol'Jeux), sans omettre la tant
attendue chasse aux œufs !

Pour cette édition 2025, un jeu de piste a été proposé aux plus grands
dans les rues de Châtenois, tandis que les petits gourmands se sont
adonnés à une chasse aux œufs traditionnelle dans le parc Ergé ! Les
quatre œufs dorés, habilement dissimulés, ont été découverts, offrant
à nos valeureux vainqueurs un somptueux lapin en chocolat, toutes
nos félicitations à eux !

L'association des P'tits Castinétains œuvre avec passion pour les enfants
de Châtenois, en organisant tout au long de l'année des événements
qui leur sont dédiés. Composée uniquement de bénévoles dévoués
sans qui rien ne serait possible, elle se mobilise activement pour faire
de chaque événement un succès.

**Vous désirez vous engager dans la vie du village ? Rejoindre une
équipe dynamique et partager une belle aventure humaine ? Nous
avons besoin de toutes les bonnes volontés pour faire vivre notre
action, que ce soit pour quelques heures dans l'année ou davantage
selon les disponibilités et l'enthousiasme de chacun. Rejoignez
l'équipe de bénévoles en écrivant un courriel à :**

✉ lespetitscastinetains@gmail.com

Pour suivre l'actualité de l'association, n'hésitez pas à visiter notre
page Facebook  [lespetitscastinetains](https://www.facebook.com/lespetitscastinetains)



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

20^e édition de la
Bourse Auto & Moto

Les 5 et 6 avril, Châtenois a vibré au rythme
des moteurs anciens à l'occasion de la
20^e édition de la Bourse Auto & Moto et
de l'exposition de véhicules de collection,
organisée par l'Office Municipal des Sports
(OMS) et par l'Amicale des Véhicules
d'Époque du Centre Alsace (AVECA), qui
fêtait également ses 20 ans d'existence.

Pour célébrer cet anniversaire exceptionnel, une grande
« Nuit de l'Auto » a été organisée dès le samedi soir,
avec la présence de Jean-Pierre HOSSANN, journaliste
de « La Vie de l'Auto » qui célèbre cette année ses 40
ans de reportages consacrés à l'automobile ancienne.

Le président de l'OMS, Michel PICARD, a ouvert la
soirée en accueillant les 250 personnes présentes et
en remerciant chaleureusement tous les bénévoles
et participants qui, année après année, font vivre
cet événement. Il a également rendu un hommage
émouvant à Joseph WILLEM, l'un des piliers de
l'organisation, ainsi qu'à d'autres membres de l'équipe
disparus qui ont tant apporté à la Bourse Auto & Moto.

La soirée a été marquée par une rétrospective en photos
retraçant les 19 éditions précédentes de la bourse,
ainsi que par une exposition inédite intitulée « Silence,
on rouille », où Jean-Pierre HOSSANN a présenté ses
photographies d'épaves de voitures lentement reprises
par la nature, dans une poésie visuelle saisissante !

Après la présentation des différents clubs via des
hommages et des vidéos retraçant les temps forts des
rencontres et des années passées, un buffet dînatoire
a permis de clore ce moment fort de partage et de
convivialité dédié aux bénévoles des deux associations
et aux passionnés des autos et motos de collection
venus de toute l'Alsace.

Le dimanche, sous un ciel radieux, des milliers de
visiteurs ont arpenté les allées de la Bourse, admirant
motos et voitures de collection. Des échanges
passionnés entre exposants et visiteurs ont rythmé la
journée, témoignant une nouvelle fois du pouvoir de
rassemblement de ces véhicules d'une autre époque !

La classe 1965
dresse le
« Maiabàuim »

Samedi 27 avril dernier,
rendez-vous avait été
donné par l'Amicale du
Hahnebari aux membres
de la classe 1965 pour
dresser le traditionnel
Maiabàuim (l'arbre de
mai) au sommet du
Hahnenberg, à l'occasion
de leurs 60 ans. L'Amicale
fêtait également cette
année sa 30^e édition de
la montée.



Grâce à tous les bras présents
et à la bonne humeur générale,
l'affaire a été rondement menée
et la tradition respectée ! Orné de
ses décorations, de son drapeau
tricolore et de l'inscription « Vive la
classe 1965 », l'arbre est désormais
visible de loin et restera en place
jusqu'à début septembre.

Le jeudi 1^{er} mai, tous les participants se sont ensuite
retrouvés en forêt, accompagnés de leurs conjoints et
conjointes, pour un repas convivial et une après-midi
en commun. Ce fût un beau moment de retrouvailles
pour les classiers et les classières, sous un grand soleil et
agrémenté de musique et de chants !

Dans son discours, le président de l'Amicale, Roger
VAUTRINOT, a remercié l'ensemble de son équipe
et la classe 1965 pour leur investissement, après
avoir fait observer une minute de silence pour les
camarades décédés. En retour, la classe a également
chaleureusement remercié l'Amicale du Hahnebari
pour toute l'organisation et l'aide logistique, en
particulier son président, les cuistots et Francis le
musicien.

**Roger VAUTRINOT donne désormais rendez-vous
à la classe 1965 pour la descente du Maiabàuim
prévue début septembre. Il demande également
aux responsables de la classe 1966 de bien vouloir le
contacter au 06 78 72 50 72 pour organiser au mieux
le Maiabàuim 2026.**



ASSOCIATION DES SOURCIERS
ET GÉOBIOLOGUES D'EUROPE

Passage de relais chez les sourciers et géobiologues

L'atelier « Châtenois / Centre-Alsace » de l'association des Sourciers et Géobiologues d'Europe (S.G.E.) a récemment changé d'animateur. Après dix années de présence à sa tête, Estelle CUNTY a en effet transmis sa direction à Christophe ELSAESSER. La réunion mensuelle du 9 avril dernier a été l'occasion de la remercier chaleureusement pour tout le travail accompli et de retracer son parcours, en présence de Véronique WURTZ, vice-présidente de l'association.

Avec une formation initiale d'ingénieur en bâtiment, Estelle a travaillé dans l'entreprise « Charpentes Marc » à Châtenois jusqu'à sa fermeture en 2007. C'est par ce biais qu'elle s'est intéressée à la géobiologie, car beaucoup de clients lui demandaient alors des informations sur la meilleure façon de placer leur construction en évitant les perturbations souterraines. En 2008 et 2009, elle s'est formée à la géobiologie et au maniement des baguettes de sourcier chez Gilbert CHRISTMANN à Bergheim et ensuite avec Joseph BRUNSTEIN.

En 2010, ils ont intégré l'atelier « Centre-Alsace » des S.G.E. qui se réunissait à l'époque à Ebersheim et dont l'animateur était Robert BLEGER. Après le départ à la retraite de ce dernier, c'est Estelle qui a repris cette section en 2015 et l'a transférée à Châtenois. Elle en a assuré l'animation depuis cette date et a organisé plusieurs manifestations dans son cadre, en particulier une rencontre inter-ateliers qui a réuni près d'une centaine de sourciers dans notre commune en 2019.



Christophe ELSAESSER / Estelle CUNTY / Véronique WURTZ

Estelle a prévu de retourner s'installer cet été dans le Vaucluse, sa région d'origine. Afin qu'elle n'oublie pas trop vite notre village et le haut lieu énergétique que constitue son église, une vue aérienne des remparts et du quartier du château lui a été remise en cadeau au nom de l'atelier. Également présente lors de la passation, la 1^{re} vice-présidente de l'association, Véronique WURTZ, lui a remis un livre sur l'intégration de l'architecture dans les paysages naturels, au nom de l'ensemble des S.G.E.

Christophe, quant à lui, est actif dans le domaine de la géobiologie à Châtenois depuis plusieurs années déjà. Il lui tient tout particulièrement à cœur de poursuivre et de développer les travaux de l'atelier, ainsi que de faire découvrir autant que possible l'activité de sourcier au grand public et aux plus jeunes en particulier.

L'atelier « Châtenois / Centre-Alsace » des S.G.E. se réunit tous les 2^{es} mercredis du mois de 20 h à 22h, au C.C.A. ou en extérieur (sauf en août).
Renseignements :
Christophe ELSAESSER : ☎ 06 63 82 45 74
✉ atelier.sgechatenois@laposte.net

AMICALE DU HAHNEBARI DE CHÂTENOIS

Une journée conviviale pour les bénévoles

Dimanche 1^{er} décembre dernier, Roger VAUTRINOT a convié les bénévoles (surnommés les "Diables Rouges") ainsi que leurs épouses à l'Auberge FRITSCH de Kogenheim autour d'un repas qui donna lieu à un moment d'échanges et de convivialité, renforçant ainsi les liens entre les membres.

Cette rencontre, placée sous le signe de la convivialité, visait avant tout à remercier chaleureusement les bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année. Chaque année, les bénévoles s'attellent à la préparation des travaux de l'arbre du 1^{er} mai. Cet arbre, qui surplombe Châtenois au sommet du Hahnenberg, est le symbole du travail collectif des bénévoles et leur engagement est particulièrement apprécié par Roger VAUTRINOT.



FÊTE DES REMPARTS

Une 21^e édition sous une météo capricieuse

Comme chaque année, le cortège composé de plusieurs dizaines de bénévoles en costumes d'époque a donné le top départ de cette journée en s'élançant depuis la Maison de Retraite, devant des résidents ravis de ce spectacle matinal alors que pointaient les premiers rayons de soleil après un début de journée plutôt pluvieux. Une fois traversé le village, le cortège a entraîné les nombreux visiteurs sur le site des remparts où ils ont pu découvrir un marché médiéval avec une trentaine d'exposants, des animations musicales, des campements, des jeux à l'ancienne pour les enfants et assister aux spectacles de diverses troupes. Parmi les nouveautés cette année, citons les Plumes d'Argile et les Mondes de Lundazepa ainsi que le spectacle modifié des Cavaliers du Rêve.

Côté restauration, en plus d'une buvette proposant des spécialités à boire (bière à la châtaigne, Hypocras, Clairet), les visiteurs ont pu déguster des tartes flambées, des grillades ainsi que le traditionnel repas médiéval à base de sanglier.

Comme toujours, la fête a ravi les grands et les petits qui ont passé une magnifique journée dans cet écrin exceptionnel qu'offrent les remparts de Châtenois.





SLOWUP 2025

Une 11^e édition proche du record

C'est à Dieffenthal, dans la plus petite des communes traversées par le parcours, que la 11^e édition du SlowUp a été lancée le dimanche 1^{er} juin.

Grâce aux 1 000 bénévoles déployés le long du parcours, la manifestation, qui a bénéficié d'une météo clémente, a attiré quelque 42 000 personnes, proche du record de 44 000 participants en 2023. Avec Bergheim et Sélestat, Châtenois a été l'un des trois villages d'accueil de cette manifestation avec, sur la place de la mairie, la présence de la CeA, de la fédération des Stations Vertes, de la Seigneurie d'Andlau et de la boutique slowUp, nouveauté de cette année.

L'animation musicale a été assurée par le Sletto's Big Band et l'École de Musique Châtenois-Scherwiller. Réunies au sein de l'OMS, plusieurs associations locales ont réjoui les papilles des cyclistes et autres participants désireux de se restaurer.



SPORT



Les défis XXL de Marius BERNARD

A 18 ans, Marius BERNARD pratique la longue distance depuis un an. Il a obtenu un baccalauréat général avec une spécialisation en APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) au lycée de Sainte-Marie-aux-Mines, où il a eu l'opportunité de pratiquer des sports variés tels que le VTT, le ski, la spéléologie et l'escalade. Aujourd'hui, il poursuit ses études en STAPS à Strasbourg.

Depuis son enfance, il a toujours été fasciné par l'ultra-distance, notamment grâce à l'Ultra-Trail du Haut-Koenigsbourg, ainsi que par la notion de dépassement de soi véhiculée par ces athlètes. Avec l'aide de son ancien professeur de terminale, M. BOEHRINGER, il a pu faire ses premiers pas dans ce monde exigeant. Il a commencé par une traversée à vélo de route entre Châtenois et Annecy, réalisée en un peu plus d'une nuit.

Le samedi 15 mars 2025, de 5h à 20h30, il s'est lancé un défi de 15 heures combinant trois disciplines : 5 heures de vélo de route, 5 heures de VTT, puis 5 heures de trail, reliant la Volerie des Aigles au château du Haut-Koenigsbourg. Au total, il a parcouru 128,38 km et 4 974 mètres de dénivelé en 15h29. Cet exploit avait pour but de le préparer à son objectif majeur de l'année : les 24H Bikes, qui se déroulent à Colmar les 27 et 28 juin 2025. Ce challenge consistera à réaliser un maximum de tours balisés d'environ 8 km à vélo de route durant 24 heures.

Sur le plan professionnel, il aspire à devenir gendarme de haute montagne. Côté sportif, il souhaiterait également réaliser un film-reportage sur l'un de ses futurs défis, en lien avec les disciplines qui ont marqué son adolescence. Au-delà de la performance physique, il aimerait transmettre les valeurs du dépassement de soi dans la pratique sportive, comme on a su les lui inculquer durant ses années de lycée.

Bravo Marius pour cet exploit XXL !

SPORT

Trail Alsace Grand Est by UTMB

Depuis trois ans, Châtenois est une base-vie incontournable pour les ultra traileurs des formats 100 K (116 km) et 100 M (160 km), un lieu de ravitaillement, mais aussi de réconfort sur les sentiers qui les mènent jusqu'à Obernai.

Pour la première fois, les jeunes pousses (de 7 à 11 ans) ont pu suivre la trace des plus grands : ils étaient près de 80 partants au total. C'est sur la course des plus petits (7-9 ans) qu'ils ont été les plus nombreux (46) pour faire le tour des remparts (soit 700 m de distance) et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas vraiment pris le temps d'observer les pierres chargées d'histoire, puisqu'en trois minutes ils étaient déjà de retour au CCA sous un grand soleil !

La seconde course (pour les 10-11 ans) était plus longue (1 500 m), mais surtout avec plus de dénivelé et quelques passages techniques, un vrai mini trail ! Les traileurs en herbe ont vraiment goûté à l'expérience d'un grand trail : mêmes dossards, même musique, même excitation, le chrono en moins. Après le départ donné par Monsieur le Maire, ils ont arpenté les ruelles du village puis, après une première courte montée, se sont dirigés dans la forêt, où une belle côte les attendait, jusqu'à la Place du 1^{er} mai, pour ensuite redescendre dans les vignes et rallier l'arrivée au CCA. Ils ont couru à une allure très soutenue, de vraies fusées !

Les 42 bénévoles à l'oeuvre pendant trois jours (de jour comme de nuit) ont même réussi à créer une dizaine de marches la veille des courses dans un sentier devenu trop dégradé : merci à eux, sans qui rien n'aurait été possible ! Merci aussi à l'OMS, au CCA et aux services de la commune pour leur aide et leur soutien.



Témoignage de Pierre ANDRÉ sur la Libération de Châtenois

« Je souhaite apporter un petit complément à l'article sur la Libération de 1944 paru à la page 16 du dernier bulletin municipal. Je vous prie tout d'abord d'excuser mon manuscrit difficilement lisible, car à 96 ans, je suis presque complètement aveugle.

Votre bulletin, toujours intéressant pour un ancien Castinétain, l'est encore plus avec le compte-rendu de l'ouverture, tant attendue, du contournement de la RN 59. Mon propos a trait à l'article très détaillé des phases de la Libération de 1944. Vous parliez page 16 de la photo devant la Mairie de la rue Foch en la situant en 1945.

Ayant été, à 16 ans, une quinzaine de jours réfractaire à l'incorporation de force nazie (RAD - Wehrmacht), j'ai vécu, comme tous les Castinétains, dans la joie, malgré la peine devant beaucoup de mes anciens camarades un peu plus âgés et morts sous l'uniforme nazi.



Je crois que la photo a été prise fin 1944 ou début 1945 et le blindé "allié" faisait partie de l'une des divisions françaises 1^{re} DFL ou 5^e DB. En effet, les forces américaines de la 36^e division ont été déplacées le lendemain de Noël pour assister celles de la 3^e armée de PATTON en prise avec l'offensive de von RUNDSTEDT au Luxembourg et en Moselle. La 2^e DB Leclerc et la 1^{re} Armée étaient équipées des mêmes matériels que les Américains, mais en bien plus petit nombre (finances!). C'est aussi la raison des soldats transportés sur le char SHERMAN car les camions étaient rares.

Vous décrivez bien la situation critique de Châtenois avec les Allemands juste sur la rive est de l'Ill pendant près de 2 mois. Pour la petite histoire, je peux mentionner une action dérisoire car dangereuse et peu efficace, à laquelle j'ai participé dans la nuit du 5 au 6 janvier 1945, où le chef FFI de Châtenois Jean LIGNER, évadé de la Wehrmacht et caché à la Hingrie, fut nommé "Sous lieutenant" (arrivé le 2 décembre 1944 à Châtenois) ; il m'avait demandé de l'accompagner pour patrouiller dans le Vieux chemin de Sélestat jusque vers la station de pompage d'eau du Heyden, alors que des sections de la Wehrmacht avaient franchi l'Ill au sud de Sélestat et atteint la ferme sur la N 83 à 1 km au sud de Sélestat. Équipé chacun d'une mitraillette et d'un brassard FFI, nous aurions été des victimes faciles et stupides en cas de rencontre !

Mon père Charles ANDRÉ, membre FFI, avait pendant l'occupation aidé des prisonniers français évadés à se diriger hors d'Alsace. Il a fait, lui, comme FFI, un travail plus utile en allant tous les matins, avec une Opel abandonnée par des Allemands et laissée car démunie totalement de freins, chercher

2 bidons de lait chez des fermiers de La Vancelle pour les distribuer aux familles ayant des bébés et des jeunes enfants. C'était ensuite la période, fin décembre ou janvier, où les Goumiers marocains étaient les défenseurs de Châtenois.



Selon la tactique de combat de l'armée américaine, une division d'infanterie comportait des groupes de combat avec artillerie et quelques blindés. C'est ainsi qu'à la rue du Rhin et à la rue de la 1^{re} Armée, des canons de calibre 105 tiraient en position et leur tir était réglé par une section de calcul logée dans la maison de mes parents, 6 route de Sélestat.

Il y avait aussi, en décembre, une batterie US de canons longue portée de calibre 230 mm (9 inches) placée au Val de Villé derrière la maison OTTENWAEELDER. Leurs servants, très libéraux, prêtaient leur carabine automatique à un ou deux jeunes comme moi et nous faisons maints concours sur des boîtes de conserve empalées sur des poteaux de vigne, au Willerle. L'identification de la photo page 16 m'a fait dériver vers ces émouvants moments de la Libération. »



La Guerre ANNE-MARIE DIAZ

J'ai souvenir de vallées profondes
De vergers fleuris
Ai-je vécu dans un autre monde
Ou dans une autre vie ?
Que venons-nous donc faire
Ici-bas ? gagner le paradis ?
Existe-t-il l'enfer ?
Je crains bien que oui.
L'enfer, c'est le vacarme des bombes
C'est le fracas du fer,
C'est aussi, quand le soir tombe
La mort de nos frères
Pour le pauvre, c'est la misère
La faim et le froid
Pour tant de malheureux hères,
Leur manque de foi.
Le temps s'annonce si doux,
Et l'homme s'amuse à la guerre.
O combien honte à vous,
Les puissants de la terre.

Mon joli village MARTINE MENZER (FILLE DE MARTIN KAEMPF)

Nous habitons depuis le 28 novembre 2024 dans la maison familiale que nous avons rénovée, mon mari et moi, durant 13 mois. Je me promène presque quotidiennement dans mon JOLI VILLAGE.

Il est très étendu maintenant, je découvre les nouveaux lotissements avec de superbes maisons et villas, ainsi que les petites ruelles relativement transformées. Cela me rappelle des souvenirs de mon adolescence...

Certaines maisons ont été rénovées avec goût. Je consulte de temps en temps les boîtes aux lettres et les sonnettes, mais je ne connais personne. Les gens me disent bonjour, cela me touche et cela reflète une 'ambiance village' que nous avions aussi à Guémar.

Vous pouvez être fiers d'être à la tête de ce JOLI VILLAGE qui demande beaucoup d'attentions, de réfections en tout genre et de projets à mettre en œuvre avec l'ensemble du personnel de la mairie et des membres du conseil municipal.

BRAVO A VOUS TOUS.

La boulangerie SEBANGE s'implante à Châtenois

Déjà bien ancrée dans le Piémont des Vosges, la boulangerie SEBANGE continue son expansion avec une nouvelle implantation à Châtenois.



L'opportunité s'est concrétisée grâce au soutien de M. et Mme STIRN et de la commune, permettant à la boulangerie SEBANGE de rouvrir rapidement leur ancienne boulangerie.

Animé par la passion du goût, la gastronomie et l'exigence de la qualité, Sébastien DENECHAUD fait renaître un pain vivant et authentique, respectueux des traditions tout en insufflant quelques touches d'innovation.

La boulangerie SEBANGE défend une vision engagée de la boulangerie artisanale. Son pain, façonné à la main, repose sur une fermentation lente d'au moins 24 heures. Le pain bénéficie ainsi d'une meilleure conservation, d'une texture plus souple et d'une digestibilité optimale pour un plaisir sain et authentique.

Elle s'engage aussi en sélectionnant rigoureusement ses ingrédients et en privilégiant des farines exclusivement françaises. La boulangerie SEBANGE vous propose des pains au levain, des viennoiseries 100 % pur beurre, des spécialités alsaciennes, ainsi qu'une offre salée.

En partenariat avec le pâtissier alsacien Thierry MULHAUPT, la boulangerie SEBANGE propose également une sélection raffinée de pâtisseries. Vous y trouverez des produits pour satisfaire vos envies et vos papilles !

Julie et Marie sont ravies de vous accueillir du lundi au vendredi de 6h à 18h (en continu) et le samedi de 6h à 13h.

Les conseils et les appuis financiers à la rénovation de l'habitat

La Communauté de Communes de Sélestat & Territoires (CCST) est compétente en matière d'habitat. À ce titre, elle porte divers projets et apporte des conseils et des appuis financiers spécifiques. Voici, par exemple, ce qui a pu se faire à Sélestat qui a un programme spécifique.

La CCST a délibéré le 24 mai 2024 en faveur de la réalisation du bilan de son programme sur la période 2017-2022 et l'élaboration concomitante d'un nouveau PLH (Programme Local de l'Habitat). L'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS) a été sollicitée pour accompagner la collectivité dans le cadre du programme de travail partenarial. Une première phase a été destinée au recueil des données et à la formalisation d'un diagnostic. En fin d'année 2024, des entretiens auprès des 12 communes membres de la CCST et des partenaires ont été menés afin d'identifier de nombreux enjeux. Le premier trimestre de l'année 2025 a été consacré à la rédaction du bilan final, puis au diagnostic, à la définition d'orientations et d'actions concrètes à mettre en œuvre dans le cadre du nouveau PLH.

La CCST intervient également sur l'amélioration du parc privé de logements. Depuis le 16 février 2024, le centre-ville de Sélestat bénéficie d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Ce dispositif, piloté par la CCST et soutenu par la Ville de Sélestat et de nombreux autres partenaires, vise à soutenir la réhabilitation de l'habitat privé du centre historique, en proposant des aides financières et une ingénierie gratuite à destination des propriétaires. Les enjeux de l'OPAH-RU sont liés à la lutte contre la précarité énergétique, l'amélioration de l'image et de l'attractivité du centre-ville, la requalification du parc dégradé, la valorisation du patrimoine, le traitement de la vacance. Cette opération vise la rénovation de 245 logements privés du centre-ville en 5 ans, dont la remise sur le marché de 150 logements dégradés. A cette fin, une enveloppe d'aides publiques inédite de 6 878 400 € est mobilisée. L'Agence nationale de l'Habitat (ANAH) est le principal financeur pour un montant de 4 185 195 €,

la ville de Sélestat s'engage sur un montant de près de 1,3 M €, la CCST à hauteur de 448 680 € et la CeA pour 976 500 €. De nombreuses actions de communication sont mises en place afin de faire connaître le dispositif, tant auprès des professionnels (du bâtiment, de l'immobilier...) que du grand public. Des réunions d'informations se tiennent régulièrement.

Afin d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches et pour toute demande de renseignements, la CCST finance un opérateur, Urbam Conseil, qui fait office de guichet unique présent tous les jeudis matin pour des visites ou/et sur rendez-vous dans les locaux de la Commanderie Saint-Jean :

Service Urbanisme :
10, boulevard du Maréchal Leclerc - Sélestat
(rez-de-chaussée)
 03 88 08 69 95

Si votre projet de rénovation se trouve en dehors du centre historique de Sélestat, et tout particulièrement à Châtenois, d'autres aides sont mobilisables à travers les programmes d'amélioration de l'habitat privé pilotés par la CeA. La CCST abonde ces aides à hauteur d'une enveloppe globale de 100 000 € annuels et nous vous encourageons à les solliciter pour des conseils ou/et des aides financières. La compétence habitat de la CCST porte également sur d'autres sujets, tels que la gestion de l'Aire d'accueil des gens du voyage de Sélestat et du Lotissement des Champs à Châtenois ou encore le financement, à hauteur de 62 000 € pour l'année 2024, de l'association ARSEA qui anime des structures d'hébergement spécifiques et d'urgence pour les ménages en grande difficulté.





TV2COM, la chaîne de télévision locale d'Alsace Centrale, est diffusée sur le **canal 501 de SFR à l'échelle nationale**. Ses programmes sont également disponibles gratuitement sur le site internet : www.tv2com.fr et la chaîne **Youtube** du même nom.

Des sujets consacrés au sport en Alsace Centrale sont aussi présentés dans l'émission "Tous Terrains".



Reportages sur le secteur de la Communauté de Communes de Sélestat & Territoires



Reportages sur le secteur de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

L'Hôtel-restaurant BEYSANG

L'Hôtel-restaurant BEYSANG fait partie du patrimoine castinétain : c'est l'auberge en fonction la plus ancienne du village, puisque cela fait 227 ans qu'elle existe.

La partie avant de l'auberge a été construite en 1798 par les anciens propriétaires de l'Hôtel de l'Aigle et le linteau au-dessus de la porte d'entrée est marqué de leurs initiales avec cette même année. La grange derrière l'auberge a été construite en 1705. Elle portait à l'époque le nom de « Grange Dimière » car c'est dans ce bâtiment que les villageois venaient livrer en nature leur dîme qui s'élevait à l'origine au dixième de leur récolte.

Au début du XIX^e siècle, en 1807, la famille SPETH installe une brasserie exploitée dans le bâtiment avant jusqu'en 1961. Pendant plus d'un siècle, de la bière a donc été produite dans ce bâtiment. La famille SPETH a exploité elle-même cette brasserie jusqu'en 1936 grâce à un bail pour vingt ans signé avec la Brasserie SCHUTZENBERGER de Strasbourg : c'est le Castinétain Jules KLEIN qui en fût le premier gérant.

L'histoire des brasseries en Alsace relate qu'il y avait à Châtenois sept brasseries, dont la plus importante fût cette brasserie SPETH, très connue et où les habitués venaient prendre leur verre. On retrouve ce lieu historique sur la photo ci-dessous, sur son site initial en plein milieu du village avec le « Bâch » qui passait devant le restaurant et se jetait dans le prolongement du ruisseau le long de la rue du Maréchal FOCH.



La famille Robert BEYSANG a racheté les deux bâtiments en 1983 et tout a été refait. La grange derrière le restaurant a été arrachée et l'auberge rénovée pour faire l'hôtel-restaurant que nous connaissons aujourd'hui, avec des deux côtés des bâtiments de belles maisons alsaciennes.

Au départ et pendant six ans, l'auberge exerçait uniquement une activité de boissons. C'est en 1989 qu'elle est devenue restaurant, en même temps qu'une hôtellerie avec dix-huit chambres, plus deux chambres dans la maison en face également rachetée et rénovée par la famille BEYSANG. Cette maison est l'une des plus anciennes de Châtenois puisque construite en 1561. Elle a accueilli d'abord l'auberge « Zum Ochsen » de 1617 à 1622, puis une boulangerie de 1824 à 1840.

Aujourd'hui, avec cinq salariés à temps complet pour une soixantaine de couverts répartis dans deux salles, le restaurant sert une cuisine familiale et régionale avec des plats variés et une carte évoluant selon les saisons. Il propose un plat du jour à 11,50 € toute la semaine à midi (sauf le weekend) et le soir exclusivement à la carte. Il est fermé deux jours par semaine, du dimanche soir au mardi midi inclus.

Dans une bonne ambiance familiale, le restaurant reçoit chaque jour beaucoup d'habitues d'Alsace Centrale, des salariés des entreprises du secteur, des clients locaux ainsi que des chasseurs en période de chasse.

Fabienne, la dynamique patronne, est épaulée par une belle équipe : Céline en salle et trois personnes en cuisine. Le personnel est fidèle à l'établissement, notamment le chef cuisinier Sébastien, heureux derrière les fourneaux depuis 31 ans, la commis Sandra en poste depuis 22 ans et la plongeuse Aurore.

Les deux plats mythiques du restaurant sont le bœuf gros sel (voir recette ci-contre) et les rognons à la sauce Madère accompagnés de spaetzles maison. Le restaurant propose également de la tête de veau à la sauce ravigote, de la langue de bœuf à la sauce Madère et des trippes au vin blanc.



L'avant de l'hôtel-restaurant, à côté des plus belles rénovations de maisons alsaciennes



LA RECETTE DU BŒUF GROS SEL

L'Hôtel-restaurant Beysang utilise le paleron de bœuf qui est mijoté dans son bouillon pendant six heures. Cette longue cuisson, accompagnée d'un bouquet garni, assure un fondant et une texture unique, très appréciée par les clients. Pour sublimer le bœuf gros sel, il est servi avec des pommes de terre sautées et des crudités fraîches et diverses. Les pommes de terre sautées sont présentées à part dans un petit caquelon. Crème de raifort, moutarde et vin alsacien accompagnent très bien ce plat.

Une belle maison qui fait partie de l'histoire de Châtenois et où il fait bon se retrouver autour d'excellents plats régionaux.

Hôtel-restaurant BEYSANG
36 rue du Maréchal FOCH
CHÂTENOIS
 03 88 58 38 58
www.hr-beysang.com



Ouverture exceptionnelle de l'Agneau Noir

Début avril (du 7 au 14), le café-restaurant « À l'Agneau noir » était exceptionnellement en activité pendant quelques jours.



En effet, pour garder sa licence IV, l'établissement situé sur la route de Villé se doit d'ouvrir ses portes pendant huit jours tous les cinq ans. Henri LENTZ n'a donc pas dérogé à la règle et a accueilli de nombreux clients, pour la plupart des amis et des clients de longue date de cette "institution" du Val de Villé. Heureux de revenir entre les murs d'une auberge qui est restée "dans son jus", ils ont pu profiter du décor qui a rappelé des temps anciens et beaucoup de souvenirs à ceux qui en ont franchi la porte ce printemps.

Les ancêtres IDOUX sont nés à Orbey-Labaroche et le grand-père d'André à Gunsbach dans la vallée de Munster. Ils passent leur jeunesse au domaine de Langenberg à Voegtlinshoffen près de Rouffach. C'est là que grandissent les six frères IDOUX. Après avoir quitté le Langenberg, le grand-père d'André, Joseph IDOUX, s'établit à Sélestat, route de Colmar, là où se trouve aujourd'hui la ferme KOHLER.

En 1861, ce même Joseph IDOUX achète à Châtenois, au lieu-dit "Zwiebeldornenhag" une ferme construite en 1842 par l'arrière-grand-père de Roger et Gaston SCHAELEBAUM, le garagiste. Il obtient une licence de débit de boissons sous l'enseigne "Au Mouton Noir". Son fils Joseph IDOUX lui succède vers 1900. La sœur de ce dernier, Madeleine IDOUX, tient ensuite le café-restaurant et c'est le fils de Madeleine, André IDOUX, qui lui succède à partir de 1946.



Pendant la Seconde Guerre mondiale, les bâtiments furent bombardés par l'aviation américaine le dimanche 29 octobre 1944. Fort heureusement, il n'y eut pas de victimes car toute la famille était à la messe à ce moment-là ! Au début de l'occupation allemande, le nom IDOUX a dû être germanisé une première fois en IDUH (avec la même prononciation qu'aujourd'hui) puis en ITTAU. Né en 1919, André, qui avait devancé l'appel pour rejoindre l'armée française avant le déclenchement des hostilités en 1939, devint le Grenadier ITTAU, enrôlé dans l'armée de l'occupant. Au moment du bombardement de sa ferme, il

se trouvait à Miliana en Algérie, suite à un rapatriement par l'Iran et l'Irak après avoir été envoyé sur le front en Pologne et en Russie (notamment à Tambov), puis fait prisonnier par les Russes. Après ce long périple qui le vit porter plusieurs uniformes, il débarqua à Marseille avant de rejoindre sa famille dans son Alsace natale.

De 1946 à 1956, les clients sont servis dans une baraque provisoire. Démarrés en 1952, les travaux de reconstruction du café-restaurant se terminent en 1956. La réouverture de l'établissement sous l'enseigne "A l'Agneau Noir" eut lieu le 1^{er} avril 1956.

A partir des années 80, c'est Marie-Antoinette IDOUX, dite Marinette et compagne d'Henri LENTZ, qui gère l'auberge, tandis que son frère Jean-Joseph s'occupe de la ferme. Le fils de ce dernier, Johan IDOUX, est aujourd'hui associé à Vincent GOETZ au sein du GAEC « Ferme IDOUX ». Tous les deux sont à la tête d'une fromagerie et de l'exploitation agricole.

Etat civil

du 1^{er} novembre 2024 au 10 mai 2025

Naissances

13/11/2024	Livia HUBRECHT fille de Guillaume HUBRECHT et d'Audrey BENOIT
13/11/2024	Augustin DA COSTA fils de Frédéric DA COSTA et d'Aurore BEAUJOIS
18/11/2024	Dayana WEISS GAUGEIN fille de Brendon WEISS et d'Emilie GAUGEIN
23/11/2024	Mathilde KOENIG fille de Geoffrey KOENIG et d'Hélène CUCHEROUSSET
13/12/2024	Inaaya MUHIC fille d'Alen MUHIC et d'Ilda ASOTIC
15/12/2024	Lorelei BROMMER AMZIL fille d'Eric AMZIL et d'Erika BROMMER
20/01/2025	Justine RIVAT fille de Joffrey RIVAT et de Fiona SCHWOERER
31/01/2025	Sasha LAUGNER fils de Nicolas LAUGNER et de Sandy SMOLINSKI
11/02/2025	Carl GÜLER fils d'Abdullah GÜLER et de Marine WENDLING
15/02/2025	Lysia PICK fille de Sébastien PICK et de Cindy HOFFER
15/02/2025	Kayden ZAYATH fils de Yoan ZAYATH et d'Audrey ELUI
23/02/2025	Raphaël STIERLIN fils d'Arthur STIERLIN et d'Amandine GOEPFERT
24/02/2025	Pénélope BIELSKI MATERN fille de Guillaume BIELSKI et de Deborah MATERN
03/03/2025	Marceau HEINRICH fils d'Alexandre HEINRICH et de Julie SCHLACHTER
11/03/2025	Ezio DIETRICH fils de Guillaume DIETRICH et d'Elise BRUNSTEIN
12/03/2025	Tessa GOYON fille d'Anthony GOYON et de Cécile HUBERT
15/03/2025	Manna WEISS fille de Jean WEISS et de Carine BRONNER
17/03/2025	Léonard CHALVIGNAC fils de Jérôme CHALVIGNAC et de Caroline ROHMER
24/03/2025	Anna LINDECKER fille d'Hadrien LINDECKER et de Marie KOESSLER
28/03/2025	Noah WERLI fils de Sofian WERLI et de Claire PROTOPAPA
08/04/2025	Léonie WEBER LACHMANN fille de Lucas LACHMANN et de Laurynn WEBER
08/04/2025	Maylina FUHRMANN LOEFFEL fille de Mickaël FUHRMANN et de Mélanie LOEFFEL
10/04/2025	Maël RUHLMANN fils de Thomas RUHLMANN et de Maude BOUTTECON
10/04/2025	Aubin HIM fils de Pierre HIM et de Juliane NORMAND
22/04/2025	Emma LAROCCA DEBENATH fille de Christophe LAROCCA et de Margaux DEBENATH

Mariages

26/04/2025	Benoît GESTER & Sabrina MEYER
------------	-------------------------------

Noces

Noces d'or

07/02/1975	BOHN Francis / SPIEGEL Agnès
01/03/1975	CAILLEBOT Patrick / KRAEMER Christiane
14/03/1975	REMY Pierre / MARCO Anne Marie
09/05/1975	BRENGARTH Jean-Louis / SCHON Ghislaine
09/05/1975	HUMBERT Gabriel / LAEMLIN Brigitte

Noces de diamant

20/02/1965	BECK Bernard / GUTHMULLER Marie-Louise
------------	--

Décès

06/12/2024	Jacqueline JAEGLÉ née HUFSCMITT
07/12/2024	Jean-Luc ROZE
18/12/2024	Charles ENGELHARDT
30/12/2024	Irène SPITZ née MATTER
01/01/2025	Nathalie BOHN née DUSSOURD
15/01/2025	Marguerite KOHLER
27/01/2025	René WEINBISSINGER
29/01/2025	Maurice AUBRY
10/02/2025	Marie-Anne BAUR née DAULY
13/02/2025	Laurent GUYONNET
13/02/2025	Elisabeth HERMANN
25/02/2025	Françoise WIETRICH
01/03/2025	Suzanne ROBACH née RAUSCHER
19/03/2025	Jacqueline HUGEL née MESCHBERGER
26/03/2025	Anabela LOPES GONCALVES
30/03/2025	Anne Marie DELACOURT née HEINRICH
01/04/2025	Marie-Claire PETIT née GERBER
08/04/2025	Michel SEEMANN
14/04/2025	Georges, René KOFFEL
15/04/2025	Charles DIETRICH
19/04/2025	Christiane ROEDERER née SPAHN
25/04/2025	Cyril WACH
30/04/2025	Claude JAEGLÉ
03/05/2025	Claire FRISON
06/05/2025	Guy MARGUERITE
10/05/2025	Antoine DUSSOURD

Programme touristique 2025

A l'approche de la saison estivale, Châtenois dévoile son nouveau programme d'animations pour l'été 2025, à destination des touristes et des habitants.

Tous les mercredis soir du 9 juillet au 27 août, des concerts en plein air animeront le parvis de l'école élémentaire KRAFFT. Une buvette et une restauration variée seront proposées sur place pour profiter pleinement de ces soirées musicales. Des jeux en bois seront également à disposition des jeunes et des moins jeunes.

Parmi les artistes à découvrir cette année : Who looks inside awakes, Flexmachine, 4 U Rock, Nico & Dora, Soulshines, mais aussi d'autres groupes comme Anne BALTA, Jazz de l'III ou encore Élise WACHBAR en duo avec Fabyian. Huit soirées festives pour ravir tous les goûts musicaux !

Le Veilleur de Nuit poursuivra ses visites guidées gratuites du village les mercredis 2, 16 et 30 juillet, ainsi que les 13 et 27 août à 18h, sans oublier les vendredis soir de juillet et d'août à 21h et une dernière date le vendredi 5 septembre. Le rendez-vous est donné pour chaque visite devant la mairie.



Enfin, le conteur vosgien Lilian GÉRARD revient avec un tout nouveau spectacle gratuit les mercredis 9 et 23 juillet, ainsi que les 6 et 20 août. Pour le découvrir, rendez-vous devant l'église Saint Georges aux dates indiquées à 18h.



Les rendez-vous des

Rondes du veilleur de nuit

RDV DEVANT LA MAIRIE
ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER

JUILLET

mer. 2 - 18H
ven. 4 - 21H
ven. 11 - 21H
mer. 16 - 18H
ven. 18 - 21H
ven. 25 - 21H
mer. 30 - 18H

AOÛT

ven. 1^{er} - 21H
ven. 8 - 21H
mer. 13 - 18H
ven. 22 - 21H
mer. 27 - 18H
ven. 29 - 21H

SEPTEMBRE

ven. 5 - 21H



A ne pas manquer !

Cinéma plein air
« Gran Turismo »

PARVIS DE L'ESPACE LES TISSERANDS

ven. 22 août - À PARTIR DE 20H
DIFFUSION À LA TOMBÉE DE LA NUIT



SHK Sélestat  TOURISME
Haut-Kœnigsbourg

HORAIRES DU BUREAU D'ACCUEIL SHKT
DE CHÂTENOIS JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2025

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30 - 12h / 14h - 17h30

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h30

Jour férié (15/08) : 10h-13h - Fermé : 14/07

JUILLET

mer. 9 18H > 22H	Soirée estivale avec le groupe « Who Looks inside Awakes » PARKING ÉCOLE KRAFFT PETITE RESTAURATION ET BUVETTE
mer. 9 18H	Spectacle médiéval (CONTES, MUSIQUES ET CHANTS MÉDIÉVAUX) RENDEZ-VOUS DEVANT L'ÉGLISE SAINT GEORGES 1H30 - TOUT PUBLIC (À PARTIR DE 6 ANS)
sam. 12 20H > MINUIT	La Nuit de l'orgue + visites immersives par drone DE 19H À 22H ÉGLISE SAINT GEORGES - PETITE BUVETTE
lun. 14 5H > 19H	Marché aux puces ALLÉE DES BAINS - OMS
mer. 16 18H > 22H	Soirée estivale avec le duo « Elise Wachbar & Fabyien » PARKING ÉCOLE KRAFFT PETITE RESTAURATION ET BUVETTE
mar. 22 20H	Concert des Petits Chanteurs de la Major de Marseille ÉGLISE SAINT GEORGES - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU
mer. 23 18H > 22H	Soirée estivale avec le groupe « Flexmachine » PARKING ÉCOLE KRAFFT PETITE RESTAURATION ET BUVETTE
mer. 23 18H	Spectacle médiéval (CONTES, MUSIQUES ET CHANTS MÉDIÉVAUX) RENDEZ-VOUS DEVANT L'ÉGLISE SAINT GEORGES 1H30 - TOUT PUBLIC (À PARTIR DE 6 ANS)
mer. 30 18H > 22H	Soirée estivale avec le groupe « 4 U Rock » PARKING ÉCOLE KRAFFT PETITE RESTAURATION ET BUVETTE

AOÛT

mer. 6 18H > 22H	Soirée estivale avec le duo « Pau M Acoustique » PARKING ÉCOLE KRAFFT PETITE RESTAURATION ET BUVETTE
mer. 6 18H	Spectacle médiéval (CONTES, MUSIQUES ET CHANTS MÉDIÉVAUX) RENDEZ-VOUS DEVANT L'ÉGLISE SAINT GEORGES 1H30 - TOUT PUBLIC (À PARTIR DE 6 ANS)
mer. 13 18H > 22H	Soirée estivale avec le groupe « Soulshines » PARKING ÉCOLE KRAFFT PETITE RESTAURATION ET BUVETTE
mar. 19 17H > 20H	Don du sang - ESPACE LES TISSERANDS AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
mer. 20 18H > 22H	Soirée estivale avec le duo « Nico & Dora » PARKING ÉCOLE KRAFFT PETITE RESTAURATION ET BUVETTE
mer. 20 18H	Spectacle médiéval (CONTES, MUSIQUES ET CHANTS MÉDIÉVAUX) RENDEZ-VOUS DEVANT L'ÉGLISE SAINT GEORGES 1H30 - TOUT PUBLIC (À PARTIR DE 6 ANS)
ven. 22 20H	Cinéma plein air « Gran Turismo » PARVIS DE L'ESPACE LES TISSERANDS DIFFUSION À LA TOMBÉE DE LA NUIT BUVETTE ET RESTAURATION (FOODTRUCK)
mer. 27 18H > 22H	Soirée estivale avec « Anne Balta Quartet et Jazz de l'III » PARKING ÉCOLE KRAFFT PETITE RESTAURATION ET BUVETTE
dim. 31 17H	Récital d'orgue de musique baroque par Théo WIEDENHOFF ÉGLISE SAINT GEORGES - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU

SEPTEMBRE

ven. 5 21H	Ronde du veilleur de nuit RDV DEVANT LA MAIRIE ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
sam. 13 14H > 16H30	Atelier Pickles et lacto-fermentation FOYER SOCIO-CULTUREL ANIMÉ PAR ATELIER GRÛN - FOYER SOCIO-CULTUREL
sam. 13 20H	Concert flûte à bec et orgue par Claudine et Bruno SOUCAILLE ÉGLISE SAINT GEORGES - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU
dim. 14 9H > 17H	Fête du sport - C.C.A - C.C.A + OMS
dim. 21 14H > 18H	Journée du Patrimoine - VILLAGE - COMMUNE
sam. 27 dim. 28 10H > 18H	Art Expo ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL

OCTOBRE

ven. 3 20H	Projection du film documentaire sur la Guerre des Paysans d'Alexis METZINGER ESPACE LES TISSERANDS
dim. 5 12H > 19H	Repas dansant ESPACE LES TISSERANDS - OMS
dim. 5 17H	Concert orgue et alto par Manon STEFFAN et Pierre OUILHON ÉGLISE SAINT GEORGES - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU
sam. 11 9H > 13H	Marché aux vêtements & jouets d'enfants ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS BOUCHONS
sam. 11 MATINÉE	La Montée Rose vers le Château du Haut-Koenigsbourg
sam. 11 14H > 15H30	Atelier "L'intelligence artificielle à la portée de tous!" ANIMÉ PAR SABRI MOURAD ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
sam. 11 20H	Concert chant et orgue "Autour des chorals luthériens" par Jean-Louis THOMAS et Théo WIEDENHOFF ÉGLISE SAINT GEORGES - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU
ven. 17 20H	Conférence sur la Guerre des Paysans PAR JACKY KOCH (ARCHÉOLOGIE ALSACE) ESPACE LES TISSERANDS
sam. 18 20H	Spectacle « Les rustauds racontent et chantent la guerre des paysans de 1525 » ESPACE LES TISSERANDS
dim. 26 12H > 18H	Fête paroissiale ESPACE LES TISSERANDS - CONSEIL DE FABRIQUE
ven. 31 >18H	Fête de la Citrouille BAL ET ANIMATIONS POUR LES ENFANTS ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS CASTINÉTAINS

NOVEMBRE

mar. 4 17H > 20H	Don du sang - ESPACE LES TISSERANDS AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
sam. 8 20H	Concert de l'ensemble vocal féminin Plurielles « Amhrain, ballades et complaintes celtiques » ESPACE LES TISSERANDS
sam. 15 20H30	Concert du Sletto's Big Band ESPACE LES TISSERANDS
sam. 22 10H > 12H 13H30 > 16H30	Repair café - ESPACE LES TISSERANDS REPAIR CAFÉ DU HAHNENBERG
dim.30 16H	Concert de Noël des Petits Chanteurs de Saint André de Colmar ÉGLISE SAINT GEORGES - ENTRÉE LIBRE + PLATEAU

DÉC.

mer. 3 15H30	Spectacle pour enfants ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS BOUCHONS
-----------------	--

La guerre des paysans

500^e anniversaire

OCTOBRE 2025

**ESPACE LES
TISSERANDS**



vendredi 3 octobre 20H
Projection du film documentaire
« 1525, la révolution oubliée » d'Alexis METZINGER
UNE PRODUCTION CERIGO FILMS

vendredi 17 octobre 20H
Conférence par Jacky KOCH
(ARCHÉOLOGIE ALSACE)



samedi 18 octobre 20H
Spectacle
**« Les rustauds racontent
et chantent la guerre
des paysans de 1525 »**

Sylvie Hieber Michel Hugony Charly Damm Alain Kermann



BILLETTERIE : 10€ - GRATUIT POUR LES - DE 16 ANS
RÉSERVATION MAIRIE : 03 88 82 02 74

